Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 19 dit "Soufflot"

Au départ d'**Irancy** - Promenades
4,3 km - 1 h 15

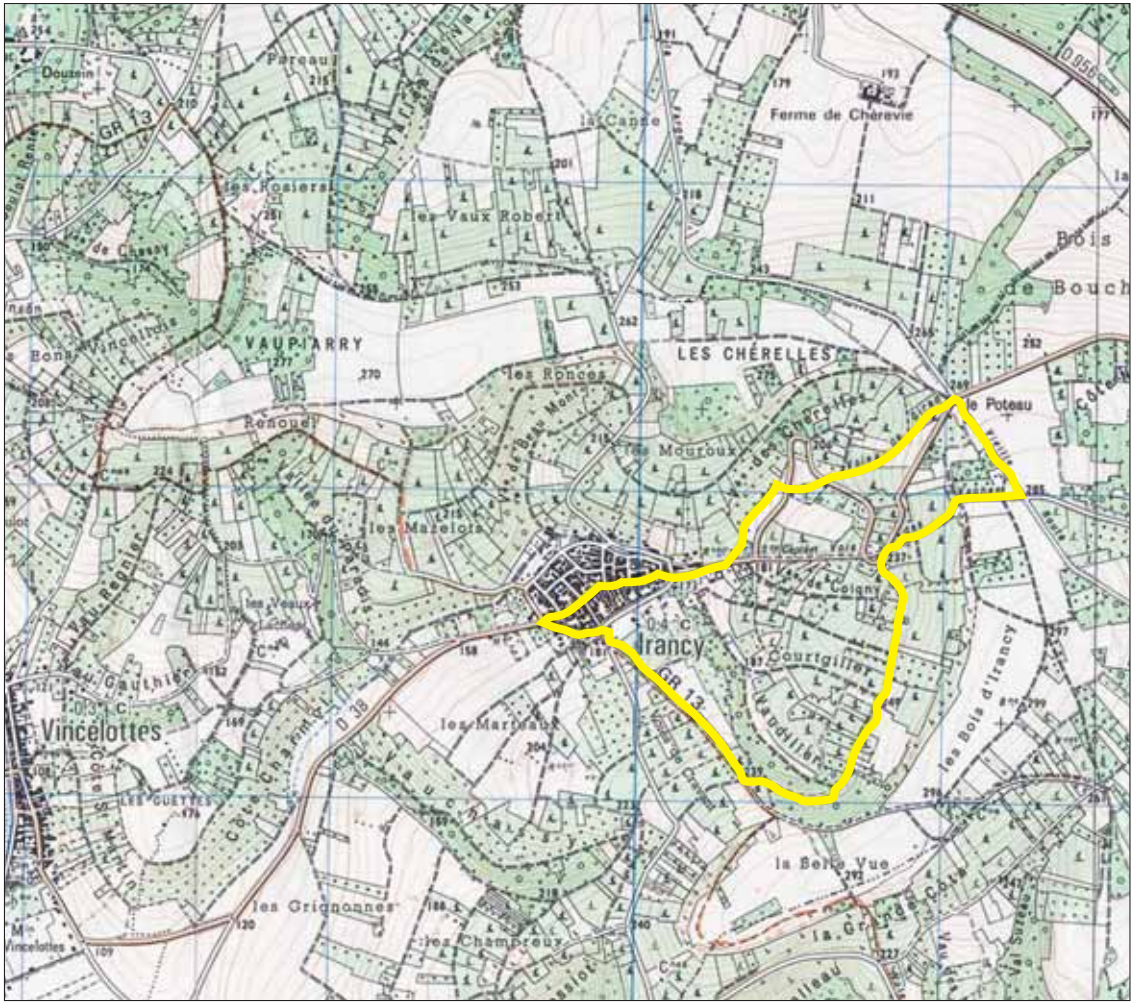

N

0 500 m 1 km

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2720 O
© IGN-Paris 1988
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 19
dit "Soufflot"

• Garer son véhicule sur les **promenades** entourant Irancy, et remonter la rue principale (rue **Soufflot**, du nom du célèbre architecte natif du village) jusqu'à la fontaine à la sortie Est du bourg (direction Chablis).

• Tourner alors à gauche (presque en face du cimetière) pour longer d'anciens vergers en friches, avant de prendre à droite, traverser la route et suivre le chemin montant à gauche dans les vignes.

• Traverser ensuite de nouveau la route pour suivre le sentier qui continue vers le haut des coteaux.

• N'hésitez pas à mi-parcours à reprendre votre souffle et profiter du **panorama** qui commence de s'offrir à vos yeux.

• À l'arrivée au lieu-dit "Le Poteau", vous pourrez rejoindre la **table d'orientation** et resituer précisément les éléments du paysage...

• Reprenez ensuite vers le sud (direction Cravant), sur la route longeant cette table d'orientation, en direction de bosquets de pins.

• Longez ces bois à droite, tandis qu'à gauche s'étendent de grandes cultures.

• Vous arrivez alors à un carrefour où il faut tourner à droite (juste après la station de Gaz de France) : descendez alors tout droit le chemin principal, où vous profiterez cette fois d'une vue plus complète d'**Irancy** et du site en général.

• Continuez la descente à travers **vignes et vergers** jusqu'au croisement avec le bitume : prendre à gauche puis, dans le virage, le premier chemin partant sur la gauche.

• À flanc de coteau, et au milieu des cultures viticoles, ce sentier offre un des meilleurs points de vue sur la cuvette dominant le village.

• Vous longez ensuite vignobles et friches avant de traverser des sous-bois ; à leur sortie, vous arriverez à la jonction avec le G.R. 13.

• Redescendez alors vers le village par la route avant de rejoindre les promenades...

Un peu d'histoire...

Irancy est situé à la naissance du vallon dans une dépression en forme de cirque ou amphithéâtre, entourée au Nord et à l'Ouest par une colline demi-circulaire. Il fait face à celui de Coulanges. Ses vins issus de Pinot Noir, avec éventuellement un faible pourcentage de César, sont marqués par des arômes de cassis, de cerises, et d'épices. En bouche, ils présentent une bonne vivacité et une réelle aptitude à la garde.

Les murailles du XVI^{ème} siècle furent détruites après la Révolution et les fossés comblés et remplacés par des avenues plantées d'arbres. L'église est hétérogène, alliant des éléments de la fin du XII^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle. Les maisons sont serrées, sans cour, et construites sur des caves. Celles qui se trouvent groupées au devant et à peu de distance de la place de la mairie offrent des dispositions assez remarquables du style architectural domestique du début du XVI^{ème} siècle. Tous les instants d'un passé prestigieux surgissent à chaque pas. Ici, un cadran solaire, un rébus sur le nom du propriétaire, sculpté sur la pierre au-dessus de la porte d'entrée ; là, divers signes du compagnonnage, fenêtres à meneaux, façades, pignons, poteries ombragées, tourelles ; ailleurs, une devise des Templiers " À bien faire, ne rien craindre "...

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 20 dit "de la côte aux moines"

Au départ de **Vincelles** - Place de l'Église ou camping

4,3 km - 1 h 15

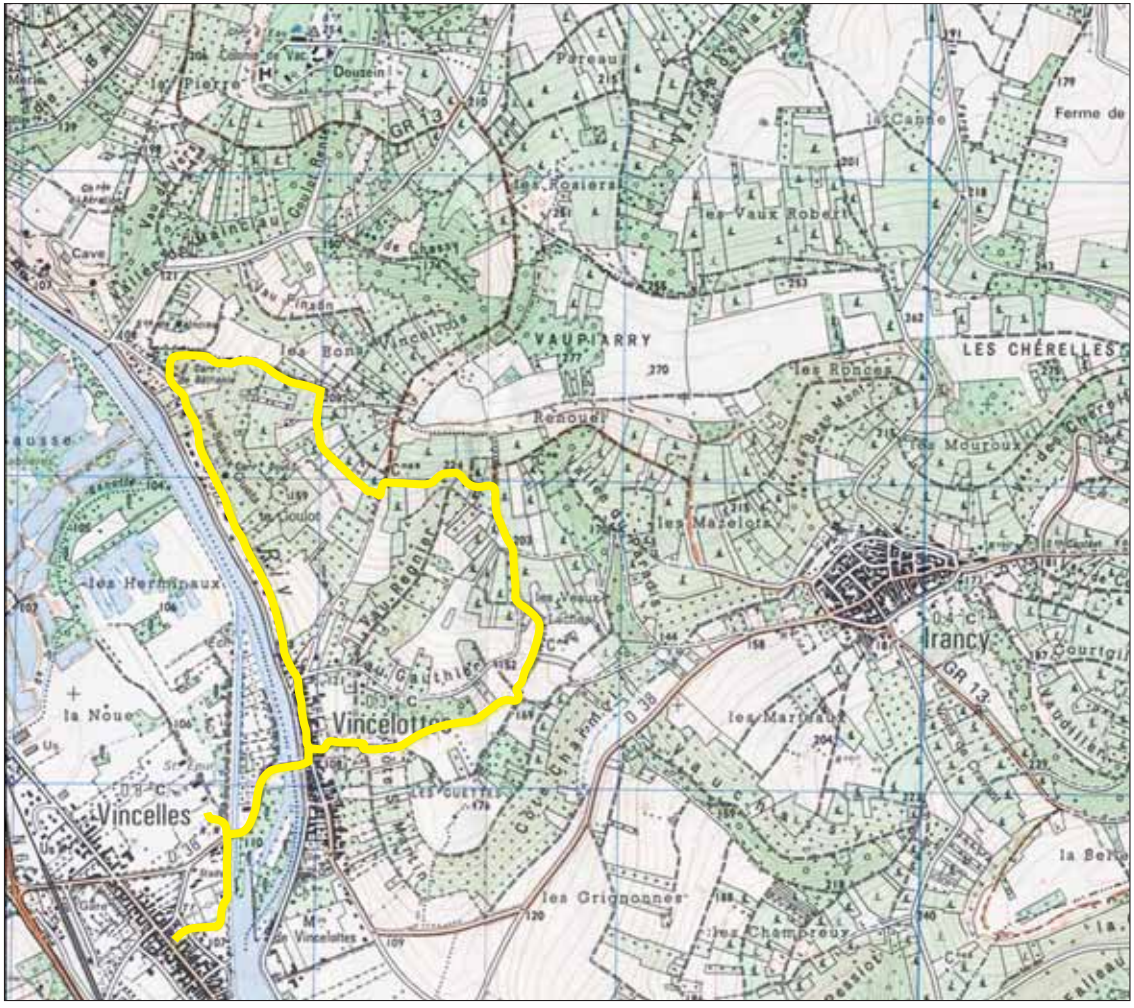

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2720 O
© IGN-Paris 1988
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 20
dit “de la côte aux moines”

• Se diriger vers Vincelottes en passant au-dessus du **canal**, puis de l’**Yonne**.
Passé le pont, prendre tout droit (la rue du pont) puis à gauche la rue Saint-Martin. Après le panneau récapitulatif des sentiers de randonnée, prendre à droite la rue du Réservoir, assez “raide”.

• Arrivé au réservoir (en haut de la colline), faire une halte pour profiter du **panorama** sur la vallée de l’Yonne : Coulanges-la-Vineuse en face, Escolives puis Bailly sur votre droite.
Continuer tout droit, les **vignobles** font leur apparition tandis que le sentier longe bois, friches, vergers... et vignes bien sûr.

• Au croisement suivant, tourner à gauche et descendre au fond du vallon avant de remonter à droite en direction des vignes.
En les traversant, continuer de gravir la côte jusqu’à un chemin un peu plus large.

• De là vous pouvez apercevoir le **cirque** dominant Irancy, sur votre droite. Continuer de monter, sans oublier de profiter du point de vue qui ne cesse de s’élargir.

• À l’intersection suivante, cesser de monter et tourner à gauche : s’offre bientôt à vous un large panorama sur l’église de Vincelottes, la **vallée de l’Yonne** et les bois de Bazarnes notamment.

• Traverser les vignes avant de tourner à gauche (séparation d’avec le sentier GR13, balisé en rouge et blanc).

• Descendre sur une vingtaine de mètres et prendre à droite le chemin des Vaux de Corbiers offrant de superbes vues, vers le sud-ouest sur Vincelottes, Vincelles et vers le nord-ouest sur Escolives, Bailly.

• Sur votre droite se trouve une parcelle communale, avec une **table de pique-nique** et une ancienne cabane de vigneron.

• Suivre ce chemin pendant 500 m puis tourner à gauche pour descendre le chemin des Justices sur environ 500 m avant de prendre en bas, à gauche, le chemin de Saint-Bris (goudronné) qui est parallèle à la rivière.

• Suivre ce chemin jusqu’à **Vincelottes**, que vous pouvez traverser par la rue Saint-Martin aux façades si typiques, ou en flânant le long des berges de l’Yonne avant de regagner votre point de départ...

Un peu d’histoire...

Vincelottes est un village situé le long de l’Yonne, sur la rive droite, au pied de coteaux rapides dont quelques parties escarpées offrent un aspect assez pittoresque. Le sommet de la colline la plus escarpée atteint 170 m au-dessus de l’Yonne : la vue que l’on y découvre est remarquable par son étendue et sa variété. Vincelottes (“Vini-cellulae“) ne fut primitivement qu’un entrepôt où l’on déposait, pour les embarquer sur l’Yonne, les vins de la contrée. Des caves creusées dans le flanc de la montagne, formées de vastes couches d’un calcaire blanc assez dur, et des hangars adossés à ces mêmes caves, ont dû être les premiers établissements. ***L’église*** *semble appartenir aux XV*ème *et XVI*ème *siècles. Le magnifique* ***cellier*** *est une des rares constructions de ce genre qui soit restée isolée. Il a le caractère général des édifices élevés en Bourgogne durant la première moitié du XIII*ème *siècle : beauté sévère, solidité des constructions ordonnées.*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 21 dit "des huiliers"

Au départ d'**Escamps** - Place de la mairie
7 km - 2 h 00

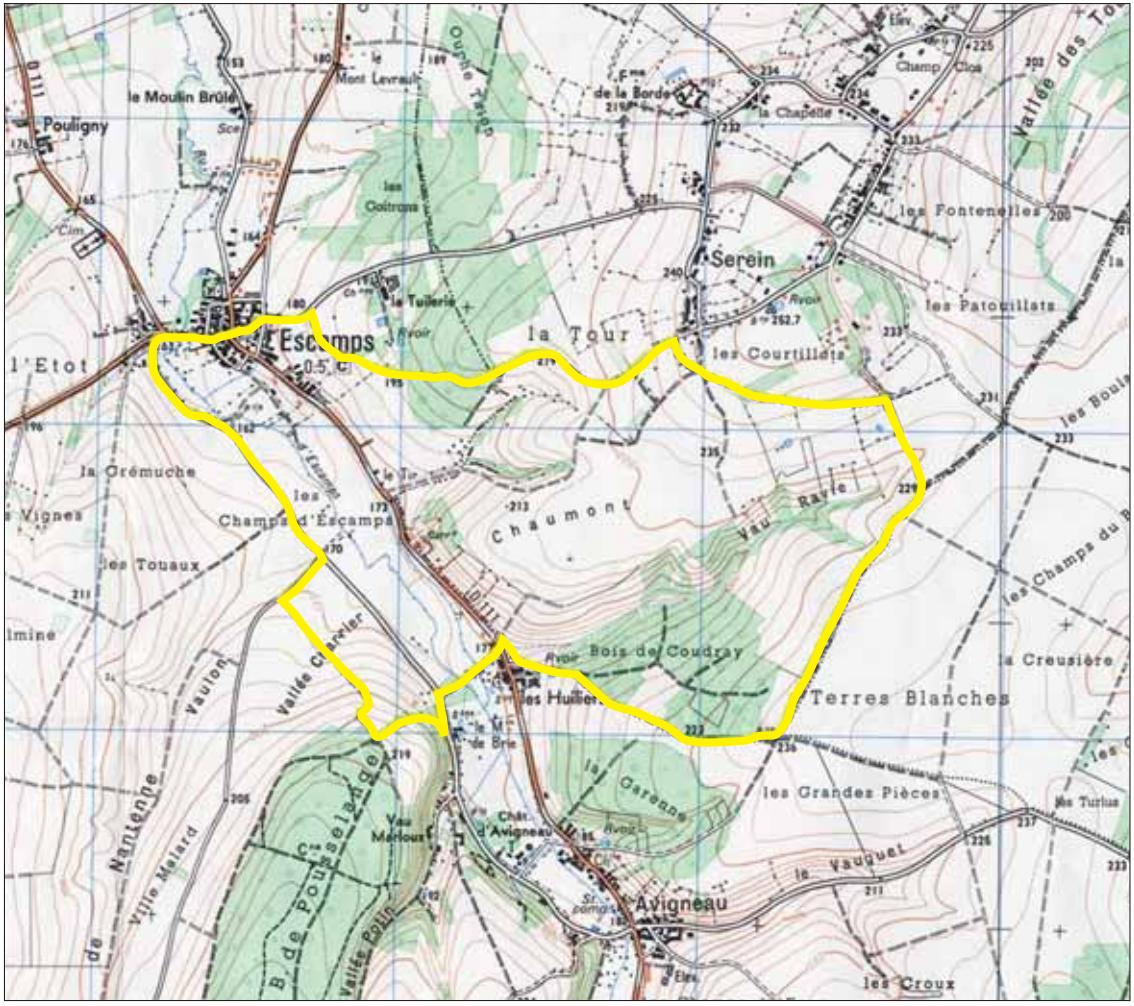

N

0 500 m 1 km

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2720 E
© IGN-Paris 1990
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 21
dit “des huiliers”

• Prendre à gauche direction Leugny. Traverser le **ru** et tourner à gauche (Vaumarloup / Avigneau).

• Marcher sur la route goudronnée en laissant les chemins à droite et à gauche. À l’embranchement suivant, tourner à droite en direction de Nantenne.

• Suivre ensuite le 1er chemin de terre à gauche montant en direction des bois, puis longer les **sous-bois** jusqu’au croisement des chemins n°21 et 22.

• Descendre alors à gauche en prenant le sentier ombragé à travers les sous-bois jusqu’à la route (attention, peu visible).

• Arrivé sur le bitume, prendre à gauche puis à droite vers les **Huiliers** (une aire de repos vous attend). Tourner ensuite à droite en direction du centre du hameau avant de monter sur le 1er chemin à gauche entre pâtures, champs et bois.

• Ignorer ensuite le sentier partant sur la gauche pour continuer sur le principal chemin, ne pas hésiter à se retourner pour admirer le paysage.

• Monter le faux-plat en longeant les grandes cultures et les bois, puis à la borne prendre le chemin à gauche qui serpente entre **colzas** et **blés** (selon l’assolement). Plus loin, laisser le chemin à droite.

• À l’intersection suivante (poteau), tourner à gauche, descendre puis remonter le chemin, et à l’embranchement prendre à gauche entre les pâturages.

• Traverser un petit bois, puis au carrefour descendre un peu et s’engager à droite dans un chemin herbeux et bordé de haies en friches (un groupe de maisons se trouve à votre droite).

• Tourner ensuite à gauche et descendre entre haies et pâturages, le long du ru.

• À l’embranchement suivant, tourner à droite en se dirigeant vers les bois, le long des grandes cultures ; suivre ce chemin pour traverser le bois de la Tuilerie.

• À sa sortie, on arrive en vue de la **vallée d’Escamps**, puis de son clocher : descendre alors le chemin qui débouche sur la route de Serein, tourner à gauche pour regagner votre point de départ...

Un peu d’histoire...

Nous sommes ici dans le domaine des terres lourdes, notamment celui des sables et argiles panachés aux teintes variées qui furent longtemps très recherchés pour la fabrication des tuiles. Escamps est situé dans la fertile vallée, sur la rive droite d’un petit cours d’eau (le Ru de Baulche) qui faisait tourner plusieurs moulins.

***L’église** porte les traces de reconstructions fort diverses et assez difficiles à caractériser sous le rapport du style et de l’époque. Plusieurs médaillons ou cartouches peints en 1654 décorent les bas-côtés de la nef. Ils renferment des sujets religieux et deux inscriptions. L’une d’elles fait allusion au massacre “en avril six cent nonante“ de Saint-Tetrice, 23ème évêque d’Auxerre.*

*Un peu à l’amont, le **château d’Avigneau** est une belle résidence dont la plupart des bâtiments datent de l’époque Renaissance, mais ont été largement restaurés au XVIIème siècle, au lendemain des guerres civiles. Des lignes de grands peupliers et le bois voisin sur le penchant de la colline font un cadre plein de charme. Surplombant l’ensemble, la chapelle est un devenu un agréable lieu d’expositions artistiques.*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 22 dit "des moulins"

Au départ d'**Escamps** - Place de la mairie
12,8 km - 3 h 15

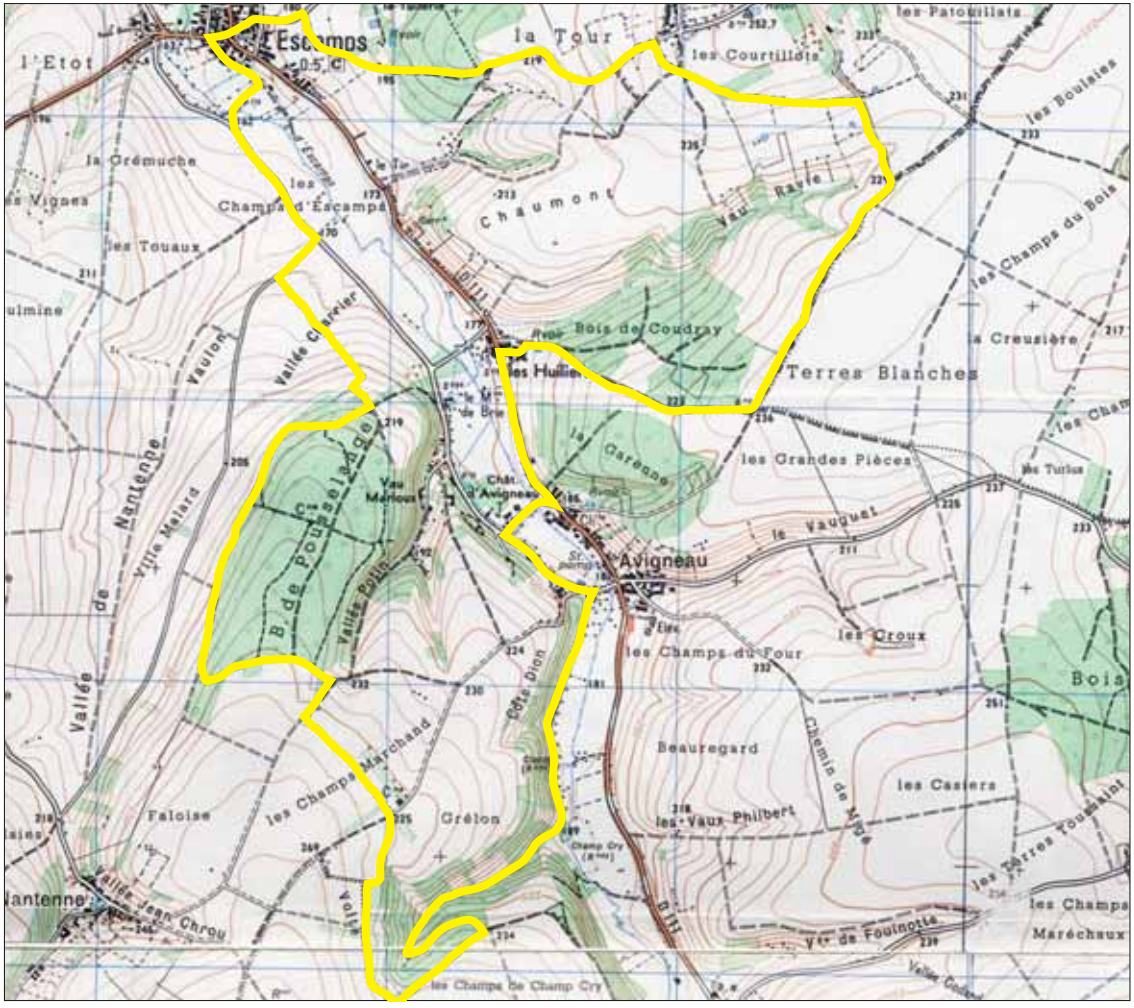

N

0 500 m 1 km

Cartes IGN 1 : 25 000
n° 2620 E, 2621 E
© IGN-Paris 1990, 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 22
dit “des moulins”

• Rejoindre la rue des Écoles et prendre à droite (avant le bar-restaurant), qui devient un chemin de terre. Prendre ensuite à droite entre les cultures et les pâturages, traverser le **ru** et rejoindre le bitume : tourner à gauche et, à l’embranchement suivant, à droite en direction de Nantenne.

• Suivre ensuite le 1er chemin de terre à gauche montant en direction des bois, puis longer les **sous-bois** jusqu’au croisement des chemins n°21 et 22.

• Tourner à droite pour pénétrer dans le **bois de Pousselange** en suivant les chênes plantés au long du chemin ; à la sortie, tourner à gauche et longer ces mêmes bois, en remarquant les **grandes cultures** sur le versant opposé.

• Au croisement, continuer tout droit vers le sud sur le chemin surplombant la route, et prendre ensuite à gauche pour remonter dans le bois ; suivre la boucle tournant vers la gauche, longer la forêt et un champ puis traverser un bosquet.

• À sa sortie, tourner à droite, remonter vers l’est jusqu’à l’intersection suivante et prendre à gauche. Le chemin passe au milieu de **champs**, puis à proximité de **vignes** et d’une cabane de vigneron : au carrefour, continuer tout droit sur le même chemin.

• Prendre alors à gauche (direction “les Huiliers par Avigneau“) et descendre en longeant champs et bois ; tourner ensuite à gauche vers Avigneau en s’enfonçant dans les bois, éviter le sentier à droite et descendre sur le chemin principal, jusqu’à longer une pâture et arriver en vue d’un **ru**.

• Continuer sur ce chemin en longeant bois et friches sur votre gauche pour arriver à **Avigneau** : tourner à gauche et suivre le bitume jusqu’au **château**. Puis, tourner à droite sur le chemin privé (accessible aux piétons), passer devant la façade et gagner la D111 et prendre à gauche pour suivre la route jusqu’aux **Huiliers**.

• À la sortie du hameau, monter le chemin à droite, entre pâtures, bois et champs. Ignorer ensuite le sentier partant sur la gauche pour continuer sur le chemin principal.

• Monter le faux-plat en longeant les grandes cultures et les bois, puis à la borne prendre le 1er sentier à gauche qui serpente entre **colzas** et **blés** (selon l’assolement).
À l’intersection suivante (poteau), tourner à gauche, descendre puis remonter le chemin, et à l’embranchement prendre à gauche entre les pâturages.

• Traverser un petit bois, puis au carrefour après un groupe de maisons (Serein), descendre une dizaine de mètres et s’engager à droite dans un chemin herbeux et bordé de haies en friches. Tourner ensuite à gauche et descendre entre haies et pâturages, le long du ru.

• À l’embranchement suivant, tourner à droite en se dirigeant vers les bois, le long de grandes cultures et suivre ce chemin pour traverser le **bois de la Tuilerie**.

• À sa sortie, on arrive en vue de la **vallée d’Escamps** et bientôt de son église : descendre alors le chemin qui débouche sur la route de Serein, et tourner à gauche pour regagner votre point de départ...

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 23 dit "des lavoirs"

Au départ de **Coulangeron** - Devant l'Église
12,8 km - 3 h 00

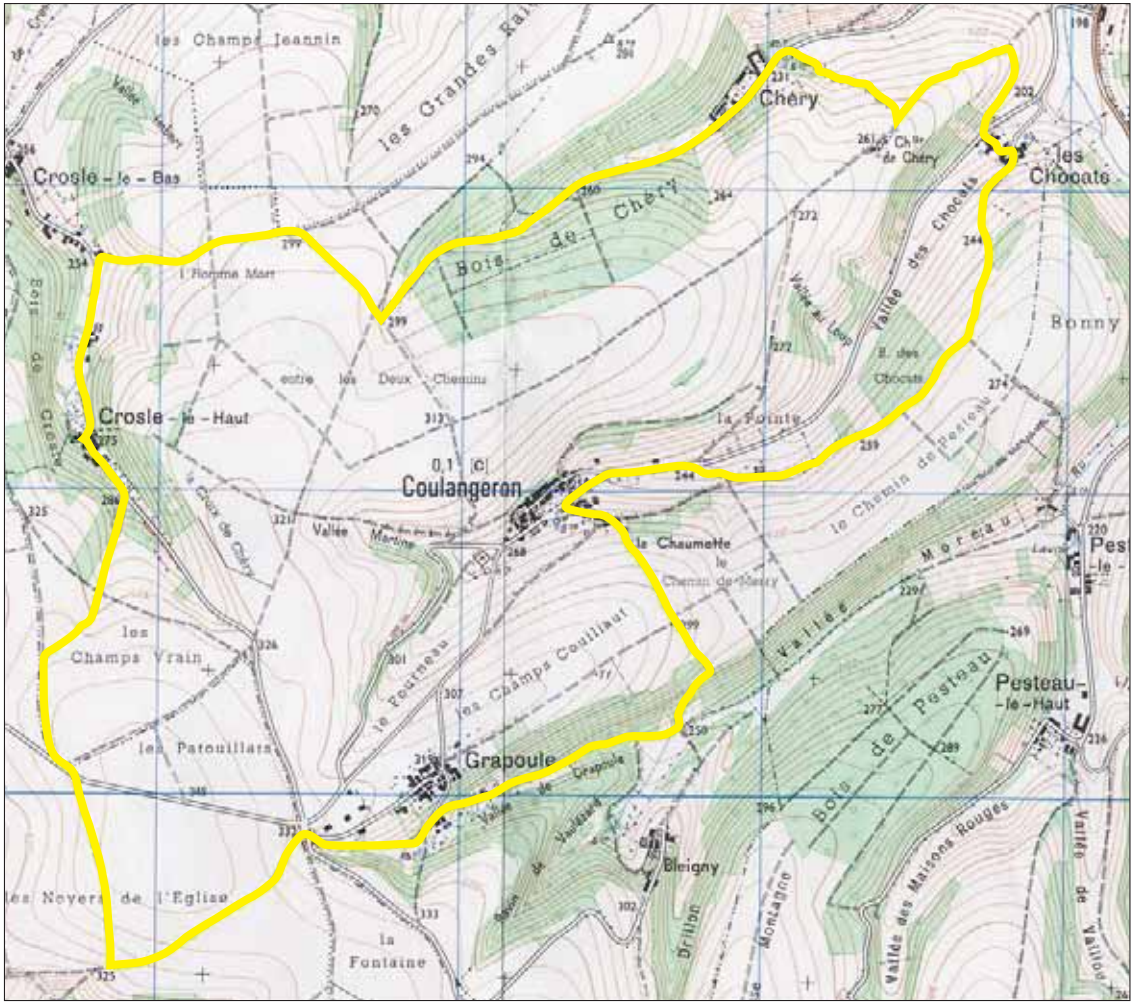

N

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2621 E
© IGN-Paris 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 23
dit “des lavoirs”

• Monter vers la gauche de l’église en direction de la rue de Chaumotte, qui mène jusque sur le plateau. On aperçoit au loin sur la gauche la **chapelle de Chéry** et, en face à l’horizon, le **moulin de Migé**.

• Continuer tout droit, puis descendre dans le bois vers la vallée de Grapoule. A l’intersection avec le circuit n°38, prendre à droite.

• Passer devant quelques ruches (absentes l’hiver) : on arrive alors aux premières habitations sur la droite. Puis, sur la gauche, apparaît le **lavoir de Grapoule** agrémenté d’une aire de **pique-nique**.

• Emprunter une portion goudronnée qui mène sur le plateau. D’ici on peut apercevoir la route des Pommiers et le relais de Molesmes derrière nous.

• Prendre le chemin de terre en face et prendre la première à droite en direction de Crosles le haut. Au bout de ce chemin, on tombe sur la route qui mène à Ouanne, on tourne à gauche puis au bout de 50 m, prendre le deuxième chemin à droite.

• Une fois dans le chemin, prendre la première à droite et descendre tout droit jusqu’à la prochaine route.

• Prendre à gauche la route menant à Crosles-le -Bas, passer quelques maisons et remarquer le **lavoir** sur la gauche.
Continuer cette route jusqu’aux premières habitations (sculptures dans le jardin) et tourner à droite dans le sentier qui monte.

• D’ici on découvre **Auxerre** au Nord, et Pourrain au Nord Ouest : dans cette direction la vue s’étend sur les paysages de la **Puisaye**.

• Poursuivre tout droit jusqu’au prochain panneau et tourner à droite puis à gauche pour descendre dans les bois jusqu’à Chéry.

• On arrive alors devant le **château de Chéry**, avec sa superbe orangerie, son pigeonnier et ses jardins à la française.

• Suivre ensuite le premier chemin à droite en direction de la **chapelle**, qu’on laisse sur la droite pour aller vers les Chocats.

• Arrivé aux Chocats, traverser la route, puis remonter dans le hameau afin de reprendre le chemin qui conduit jusqu’à l’orée du bois et que l’on emprunte pour retrouver la direction de Coulangeron.

Un peu d’histoire...

La commune de Coulangeron est située au sud-est du département de l’Yonne, à une vingtaine de kilomètres d’Auxerre. La commune est composée du bourg et de cinq hameaux : Grapoule, Crosles-le-Bas, Crosles-le-Haut, Bleigny, les Chocats.

Coulangeron, ancien fief royal, existe depuis le XVI^{ème} siècle. Il appartient à Coulanges-la-Vineuse, puis à Merry-Sec.Chéry tient une place importante puisqu’elle devient une commune indépendante après la révolution, créée en 1790. La fusion avec Coulangeron aura lieu en mai 1792 ; à cette époque (1794), Coulangeron est géré par le canton de Ouanne. En 1802, la paroisse de Coulangeron est rattachée à la circonscription ecclésiastique de Coulanges-la-Vineuse et c’est en 1805 que l’on peut dater clairement le rattachement de Coulangeron à son canton. En 1867, Crosles-le-Bas qui faisait partie de la commune d’Escamps est rattaché à Coulangeron. L’église de Coulangeron, en forme de croix latine, date du XIX^{ème} siècle. L’horloge et la cloche sont électrifiées en 1998.

*Au nord de la commune, dans un vallon boisé, le **château de Chéry** (se prononce Chéry). Construit entre 1830 et 1840, c’est un ensemble de bâtiments en pierres blanches qui constitue l’un des exemples les plus complets d’un grand domaine d’époque Louis-Philippe avec une longue orangerie et un colombier octogonal. Auparavant il y avait un château féodal qui a aujourd’hui disparu. Vous pouvez découvrir de magnifiques écuries en arc de cercle, puis un vieux pigeonnier.*

*Avec les deux circuits de randonnée, le promeneur pourra admirer un panorama sur la campagne environnante (la colline de Pourrain, la route des Pommiers, le moulin de Migé...), ainsi que les nombreux **lavoirs** dispersés dans les différents hameaux de la commune.*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 24 dit "de la Croix-Guelon"

Au départ de **Gy-l'Évêque** - Place du village

17,8 km - 4 h 30

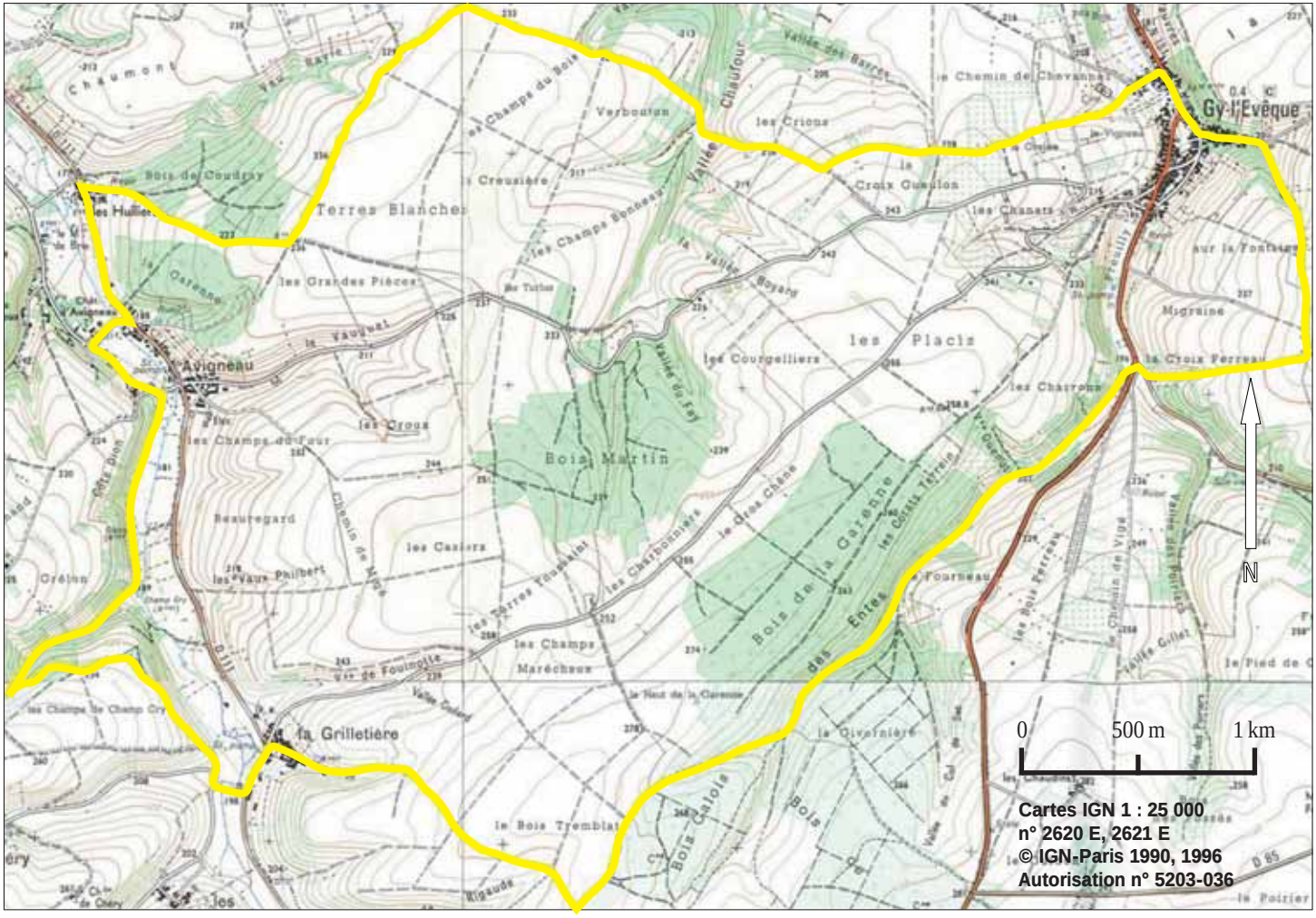

Le parcours n° 24
dit “de la Croix-Guelon”

• Prendre le petit pont de bois sur le **ru de Vallan**, traverser le terrain de loisirs et prendre à droite la rue de Rechièvre. Passer devant les chambres d’hôtes et continuer (à gauche) de monter la rue.

• Arrivé au hangar, tourner à droite. Ce chemin est goudronné jusqu’à mi-pente. Laisser à droite la citerne blanche et prendre à droite après les cerisiers pour redescendre sur Gy-l’Évêque et arriver sur la route de Jussy.

• Prendre à droite et traverser la RN 151 : prendre légèrement sur la gauche le chemin en direction de La Grilletière. Puis poursuivre tout droit dans les bois en ignorant les chemins à droite puis à gauche.

• À **l’aire de pique-nique**, tourner à droite pour monter, toujours à l’abri des sous-bois ; continuer en prenant à gauche à l’embranchement suivant et, à la lisière des champs, prendre en face et rester sur ce chemin (à l’orée du bois de Galois) entre sous-bois et céréales.

• À l’intersection, prendre à droite, direction “La Grilletière“. D’ici, on aperçoit les silos de Merry-Sec et le ré-émetteur T.V de Molesmes. Au cours de la descente, sur la gauche, le village de Coulangeron, et au loin un clocher en ardoise signale le village d’Escamps. Descendre au hameau de la Grilletière et passer un gîte d’étape avant d’arriver à un croisement avec un monument aux morts. Prendre à gauche direction Migé, et prendre la première route à droite direction Coulangeron.

• Franchir le **Ru de Baulches**. À 80 m, prendre la route goudronnée pour prendre à droite le chemin de terre qui monte.

• Avant le poteau de balisage, remarquer à droite, le village d’**Avigneau** et, plus loin, Serein.
Au poteau prendre à droite dans les bois et descendre le chemin. Plus loin, on suit le ru d’Escamps qui serpente en contre-bas à droite.

• À Avigneau, prendre la route goudronnée à gauche jusqu’au **château**. Prendre à droite, le chemin privé. Une fois sur la route goudronné, prendre à gauche (attention il n’y a pas de balisage). On laisse la **chapelle Sainte Reine** derrière nous.

• Aux Huiliers, après la borne à incendie rouge, prendre le chemin goudronné à droite.

• Ignorer ensuite le sentier partant sur la gauche pour continuer sur le chemin principal ; ne pas hésiter à se retourner pour admirer le paysage.

• Monter le faux-plat en longeant les grandes cultures et les bois, puis à la borne prendre le chemin à gauche qui serpente entre **colzas** et **blés** (selon l’assolement). Plus loin, laisser le chemin à droite. Au poteau de balisage, continuer tout droit (ne pas prendre le chemin de gauche).

• À l’intersection suivante, tourner à droite. Plus de bois, désormais on ne traverse que des cultures.Au poteau de balisage, continuer tout droit. Descendre dans la vallée de Chaufour. En remontant la côte, tourner à gauche à la patte d’oie puis poursuivre tout droit à chaque intersection pour reprendre un chemin goudronné qui nous mène à Gy-l’Évêque, jusqu’à la RN 151. Prendre à droite jusqu’à la place d’où nous sommes partis.

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 25 dit "devant la ville"

Au départ de **Coulanges-la-Vineuse** - Face à la Maison du Pays Coulangeois

9,6 km - 2 h 30

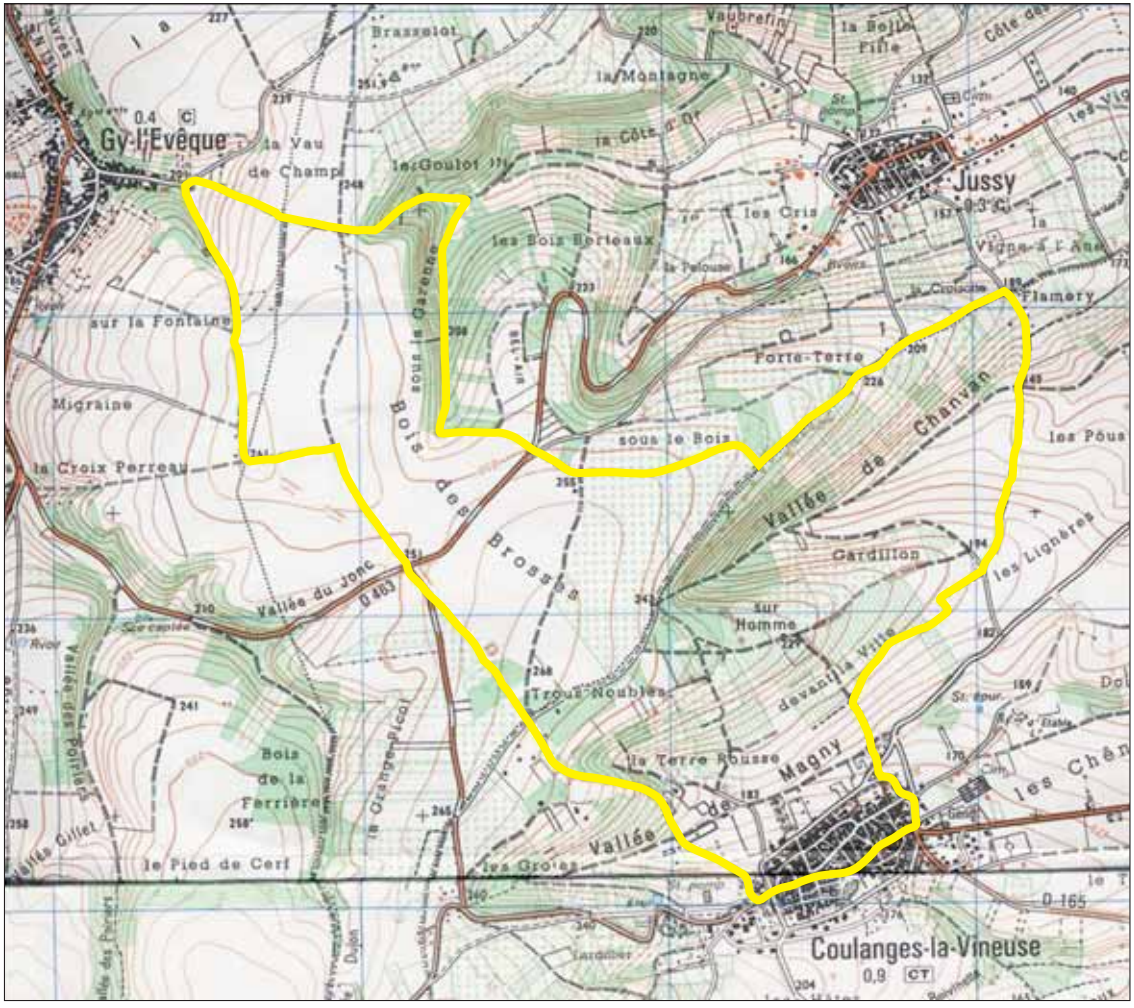

Cartes IGN 1 : 25 000
n° 2620 E, 2621 E
© IGN-Paris 1990, 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 25
dit “devant la ville”

• Au départ de la Maison du Pays Coulangeois, prendre la rue principale entrant dans le village. Traverser celui-ci (voir Mairie, Église...) puis tourner à gauche sur les promenades.

• Descendre et prendre le chemin montant sur la colline en direction des vignes. Au croisement (petite cabane avec marque), tourner à droite pour longer la **vigne** en profitant de la vue sur les coteaux d’Irancy à l’est. Sur le chemin, remarquer la **vallée de l’Yonne** qui se dessine.

• Arrivé à la jonction de 3 routes, suivre le chemin qui descend sur Escolives (en direction du nord-est) et continuer tout droit en montant la côte.

• Au prochain carrefour, tourner à gauche en direction de l’ouest, sur le chemin goudronné qui monte sur la colline.

• À l’arrivée sur un grand arbre au milieu des vignes, suivre le chemin à gauche. Monter le chemin entre vignes et cerisiers. Puis, longer un petit bois sur votre droite. Tourner alors au premier chemin sur votre droite.

• Continuer tout droit à chaque croisement pour arriver sur la route de Gy-l’Évêque et Jussy.

• Traverser les routes et continuer tout droit. Descendre le chemin tout droit et continuer à l’ombre des arbres. Attention aux abeilles 100 m plus loin.

• Arrivé à une pâture pour chevaux, tourner à gauche et prendre le chemin qui laisse deviner une forte montée.

• Une fois sur le plateau, au niveau du grand pylône électrique, suivre tout droit en direction du lavoir de Gy-L’Évêque, tout en profitant de la **vue sur les collines**.

• À l’entrée de Gy, prendre le chemin goudronné montant à gauche le long du hangar. Au carrefour (en haut de la colline), tourner à gauche en profitant d’une vue exceptionnellement large.

• Après être passé sous la ligne haute tension, prendre à droite. Traverser la route en direction de Coulanges-la-Vineuse et prendre le premier chemin sur votre gauche.

• Après avoir traversé un petit bois au milieu des **cerisiers** et des **noyers,** continuer tout droit pour redescendre sur Coulanges.

• Longer une série de jardins puis remonter sur Coulanges et rejoindre la Maison du Pays Coulangeois.

Un peu d’histoire...

Coulanges-la-Vineuse est situé entre deux vallons, sur le dos d’une crête qui s’abaisse vers la vallée de l’Yonne. Ce site pittoresque lui donne un aspect “perché“ au milieu d’un véritable cirque rempli d’échalas qui fait face à celui d’Irancy. Construites sans doute dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle, les murailles formaient une sorte de parallélogramme et étaient dominées par onze tours d’inégales grosseurs. De l’ancienne église, qui s’est effondrée le 21 septembre 1733, il ne subsiste que le clocher de la fin du XIV^{ème} siècle : de forme gothique, cette tour est carrée à la base, octogonale au dernier étage afin de recevoir la flèche. L’église actuelle fut construite de 1737 à 1742.

*On a intérêt à sillonner les rues qui n’en finissent pas d’apparaître comme un labyrinthe. On y trouve partout les marques de la richesse de l’histoire. Plantée de tilleuls, la place publique occupe l’emplacement de l’ancien cimetière contigu au côté sud de l’église. Dans le **musée de la vigne et du vin**, divers matériels. À proximité, le long des promenades plantées de tilleuls, la Maison du Pays Coulangeois abrite de nombreuses activités (école de musique, syndicat d’initiative...) et de belles expositions artistiques.*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 26 dit "du Tourbenay"

Au départ de **Jussy** - Face au bar
7,2 km - 2 h 00

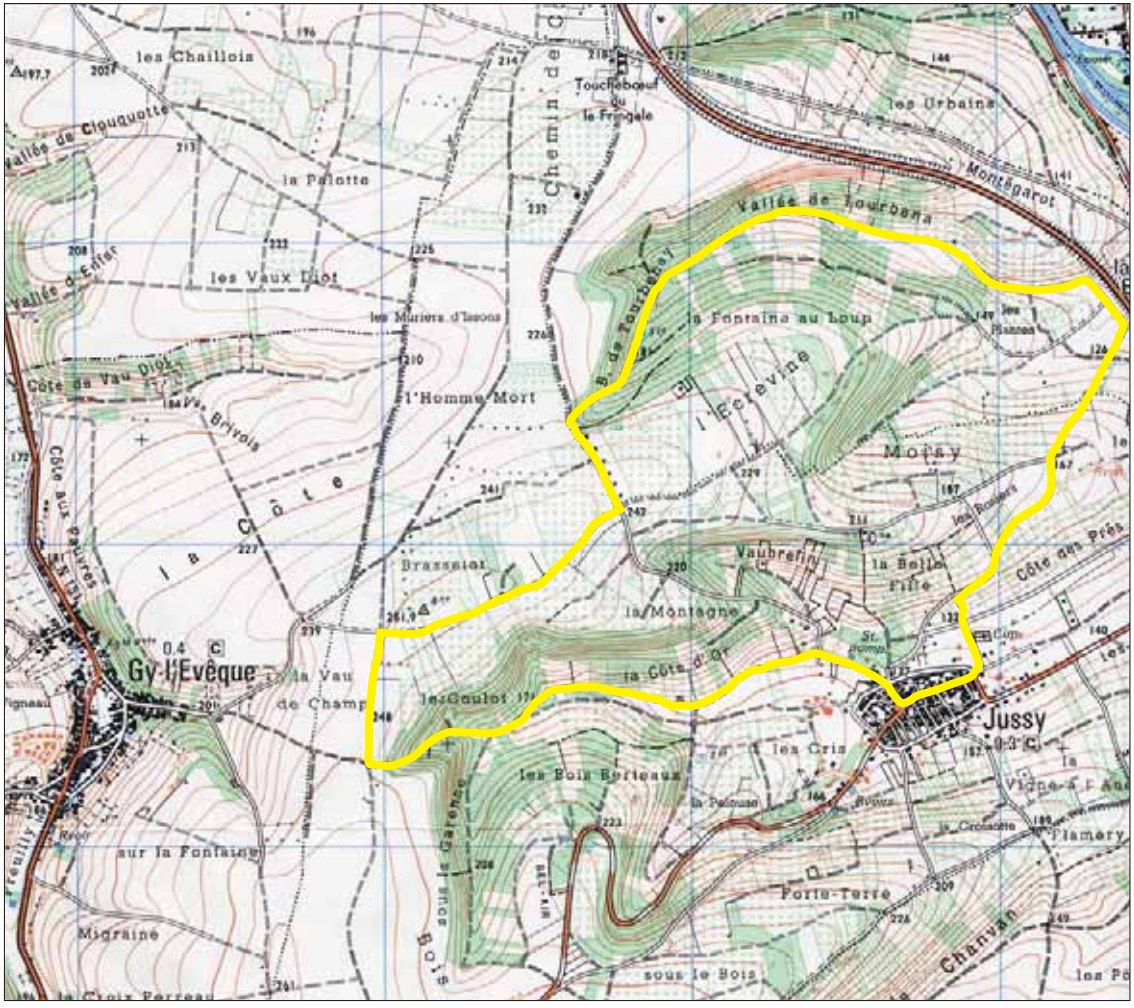

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2620 E
© IGN-Paris 1990
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 26
dit “du Tourbenay”

• En direction du nord, prendre à droite et descendre la rue des Rosières en direction du cimetière. Monter le sentier juste en face. Il aboutit à un chemin goudronné que l’on suit. En se retournant, **vue sur le village** et son église avec sa balustrade classée. Dans la montée, laisser le chemin à gauche.

• Lorsqu’on arrive sur un replat, vue sur le village d’Escolives-Sainte-Camille à droite et sur les coteaux des vignobles d’Irancy et de Saint- Bris (en face).

• Le chemin goudronné tourne régulièrement à gauche. Prendre la 2ème à droite (chemin qui descend).

• Au premier plan, juste derrière la route départementale 239, le hameau de la Cour-Barrée et le village de Champs-sur-Yonne, plus loin, Augy et sur la gauche on aperçoit le village de Vaux dans le creux du vallon.

• Avant le pont, prendre à gauche pour s’engager dans la vallée de Tourbenay. Continuer tout droit en laissant le chemin à gauche. Dans la partie boisée, nous apercevons à droite en montant, les ruines d’un rendez-vous de chasse et 100 mètres plus loin, sur votre gauche, la **source de Tourbenay** qui jaillit toute l’année. Continuer de monter (la pente devient de plus en plus raide).

• En sortant du bois, monter à gauche entre les **cerisiers** puis prendre la 2ème à droite (avant la petite route gouronnée) sur le plateau des “pierres percées“ où l’on trouve des cailloux aux formes parfois étonnantes.

• Continuer tout droit jusqu’à la ligne électrique. Le paysage se dégage : à droite, Auxerre, et sur la gauche quelques toits de Gy-l’Évêque.

• Tourner à gauche juste avant la ligne électrique. Cent mètres avant le poteau 38, la vue se dégage sur la gauche et l’on aperçoit le village de Jussy sous un autre angle.

• Au carrefour, tourner à gauche pour descendre dans la vallée par le **bois du Goulot**, réputé pour son **muguet**.

• À l’intersection suivante (enclos à chevaux), continuer tout droit par la vallée de la Côte-d’Or jusqu’au terrain de football. Tourner à droite et longer le **lavoir** municipal puis remonter jusqu’au centre du bourg. Descendre ensuite la grande rue en passant devant l’école et la place de l’église : un peu plus bas, on peut admirer de la rue la balustrade de l’église avant de retourner au point de départ.

Un peu d’histoire...

Le village de Jussy est sur le flanc droit d’un petit vallon, non loin de la vallée de l’Yonne. L’église Notre-Dame est une construction assez intéressante avec son clocher du XIème siècle et une petite galerie dont la balustrade fine et variée d’ornementation date du XVème siècle. Le choeur et le sanctuaire, éclairés par trois grandes fenêtres à meneaux flamboyants, sont voûtés en pierre et ornés de fines nervures. L’arboriculture a sauvé le village après l’attaque foudroyante du phylloxéra à la fin du XIXème siècle. Les cerisiers prirent la place de la vigne. Aujourd’hui, la vigne a repris son essor et plusieurs viticulteurs vous proposeront des dégustations en cave.

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 27 dit "de la Garenne"

Au départ de **Jussy** - Face au bar
5 km - 1 h 15

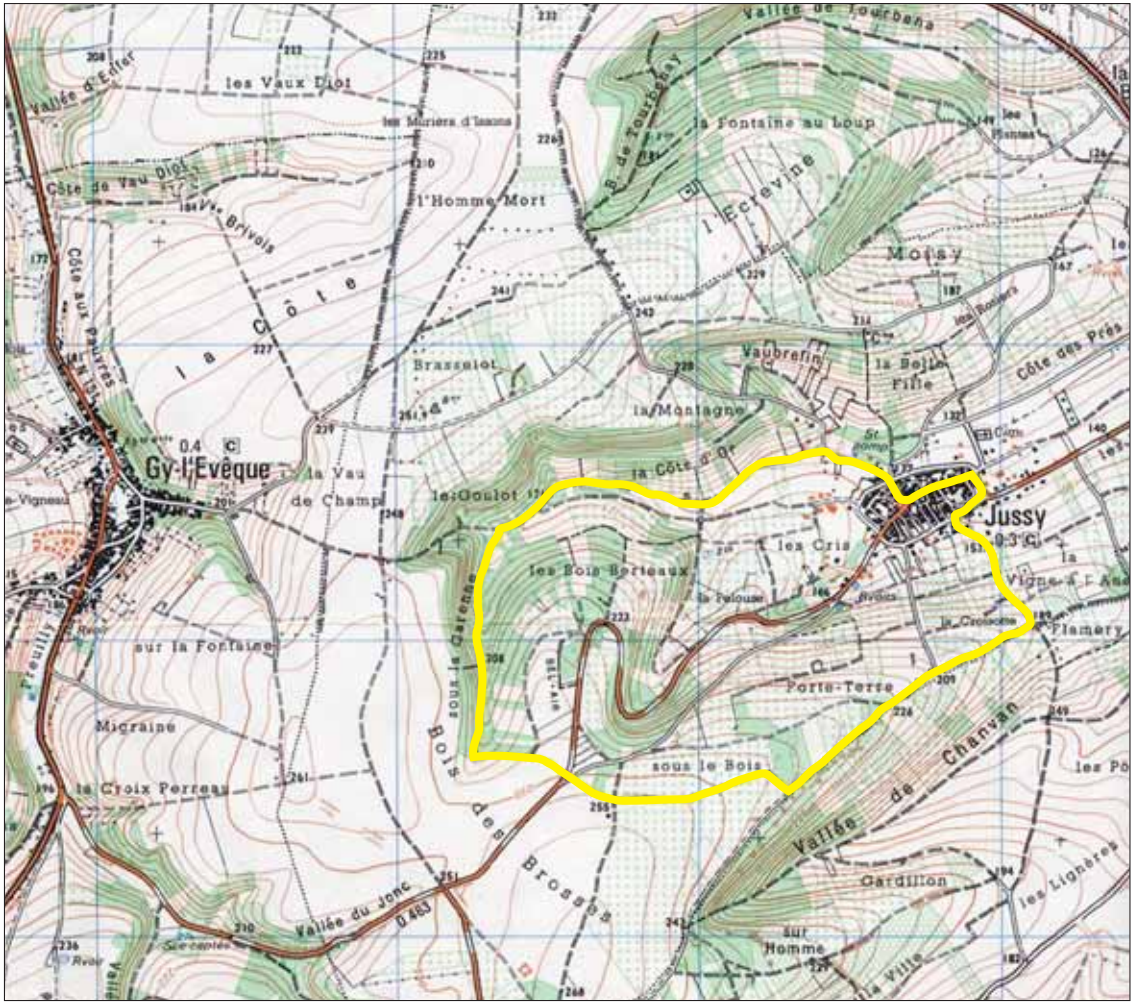

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2620 E
© IGN-Paris 1990
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 27
dit “de la Garenne”

• En direction du nord, prendre la 1ère à gauche et monter la grande rue jusqu’au centre du bourg. Avant d’arriver à la place de l’église, on peut admirer la balustrade classée de ce monument sur la droite au dessus d’une entrée de cour.

• Tourner à droite juste avant la mairie et descendre en direction du stade. En contre-bas sur la droite, le **lavoir** municipal et le terrain de football. À l’intersection, tourner à gauche et prendre le chemin qui serpente dans la vallée de la Côte-d’Or. Laisser le chemin sur votre gauche et continuer de monter tout droit jusqu’à un enclos pour chevaux.

• Au carrefour, tourner à gauche dans le **bois de la Garenne** où l’on trouve, selon la saison, du **muguet** ou des **asperges sauvages**.

• À la sortie du bois, le sentier tourne à gauche, on monte jusqu’à la route départementale 463. Traverser deux routes goudronnées pour prendre le chemin en face de vous. À l’intersection suivante, continuer tout droit entre cultures et cerisiers.

• Face à nous, on aperçoit le village d’Irancy. Rejoindre un petit bois que l’on va longer par la droite puis le traverser pour déboucher sur un chemin. Tourner à gauche, vous découvrez alors la vallée de l’Yonne.

• Descendre le long des **cerisiers** et des **vignes** jusqu’à une voie goudronnée. Au loin, les coteaux d’Irancy et de Saint-Bris-le-Vineux dominent la vallée de l’Yonne, cachée par la végétation.

• Prendre la 2ème à gauche pour redescendre vers le village de Jussy où l’on rejoint la grande rue par une ruelle avant de regagner le point de départ.

Un peu d’histoire...

Le village de Jussy est sur le flanc droit d’un petit vallon, non loin de la vallée de l’Yonne. L’église Notre-Dame est une construction assez intéressante avec son clocher du XIème siècle et une petite galerie dont la balustrade fine et variée d’ornementation date du XVème siècle. Le choeur et le sanctuaire, éclairés par trois grandes fenêtres à meneaux flamboyants, sont voûtés en pierre et ornés de fines nervures. L’arboriculture a sauvé le village après l’attaque foudroyante du phylloxéra à la fin du XIXème siècle. Les cerisiers prirent la place de la vigne. Aujourd’hui, la vigne a repris son essor et plusieurs viticulteurs vous proposeront des dégustations en cave.

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 28 dit "des 3 clochers"

Au départ d'**Escolives** - Place de la mairie
9 km - 2 h 20

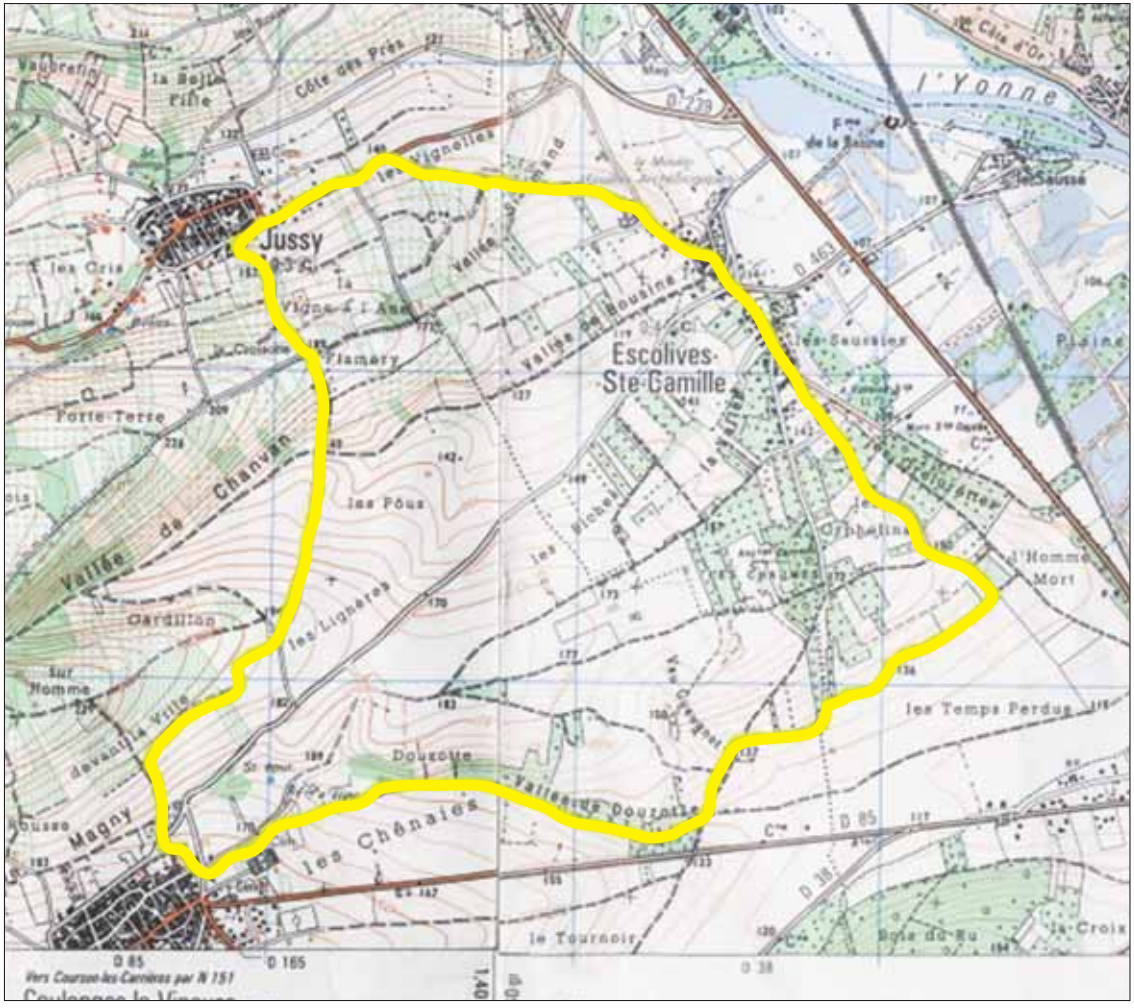

Cartes IGN 1 : 25 000
n° 2620 E, 2720 O
© IGN-Paris 1990, 1988
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 28
dit "des trois clochers"

• Remonter la rue principale, dépasser l'église puis longer le cimetière (sur votre gauche) avant de prendre le 1er sentier sur la gauche en direction de Jussy.

• Au milieu des vergers et des champs, admirer le **point de vue** sur la vallée de l'Yonne, les coteaux viticoles et arboricoles.

• Passer ensuite sous un magnifique noyer avant de longer un verger de pommiers (sur votre gauche). Le chemin part ensuite à gauche, mais vous devez continuer tout droit à travers les **cerisaies**.

• En vue des premiers toits de Jussy, redescendre jusqu'à la route et prendre à gauche vers l'entrée du village et continuer ensuite tout droit dans la rue des Fossés avant de tourner à gauche à la première intersection.

• Remonter alors cette petite route bitumée bordée de cerisiers, puis de vignes. Arrivé au sommet, profiter du **panorama** sur Jussy, sa vallée et ses coteaux couverts de **vignes**, de petits massifs boisés et de vergers.

• À l'intersection avec un autre chemin bitumé, prendre tout droit et suivre le chemin blanc pour descendre à travers vignes et cerisiers.

• Au fond du vallon, ignorer le chemin vers la droite et entamer la remontée : vous pourrez alors apercevoir au loin le cirque dominant Irancy ; à l'arrivée sur une route bitumée, la suivre sur quelques mètres avant de tourner à droite.

• Se diriger alors vers Coulanges en longeant vignes et cerisiers ; à la vue d'une **cabane de vigneron**, tourner à gauche pour descendre sur le village puis se diriger vers les promenades et les remonter vers la gauche.

• Prendre ensuite à gauche la rue de la fontaine d'étable ; à la sortie du lotissement, emprunter le chemin vers la droite.

• Continuer à travers champs puis longer petits bois et friches sur sa gauche avant d'arriver dans un petit sous-bois ombragé.

• À l'embranchement suivant, continuer tout droit au milieu des cultures céréalières, en longeant la route départementale menant à Vincelles.

• À l'intersection avec un chemin bitumé, tourner à gauche et remonter jusqu'à un autre embranchement : prendre alors à droite le petit sentier qui serpente entre tournesols et blés, selon l'assolement.

• Prendre le 2ème chemin à gauche en direction de quelques cerisiers ; continuer ensuite tout droit en ignorant les 2 chemins partant à gauche : le **clocher** caractéristique d'Escolives apparaît bientôt au-dessus de la cime des arbres...

• Arrivé dans la rue des orphelins, continuer tout droit dans la Grande rue jusqu'à la place principale...

Un peu d'histoire...

Le village d'Escolives est situé au bord d'un bas plateau et de la plaine, anciennement marécageuse, de l'Yonne.

*L'**église** jouit d'une certaine célébrité à travers le tombeau de Sainte-Camille. D'après la légende, diffusée à l'époque carolingienne, sainte-Camille y mourut après avoir ramené de Ravenne à Auxerre le corps de Saint-Germain, décédé en 448. L'aspect actuel de l'église est celui qu'elle avait déjà en grande partie au XIIème siècle lors de sa construction. Des restaurations ont été menées aux XIXème et XXème siècles.*

*Au Nord du bourg, aux lieu dits "Pré du Creusot", "Champ des Tombeaux" et la colline "Grippe Soleil" principalement, **un chantier de fouilles** a lieu tous les ans depuis 1955. Bien que le village ait été habité dès le Néolithique (5 000 à 2 300 ans avant J.-C. ; une nécropole du Néolithique Moyen est en cours de fouille depuis 1997), les vestiges les plus importants sont ceux des périodes gallo-romaines et mérovingiennes.*

*Situé sur le bord même de l'Yonne, le **château de Bellombre** fit sous le Second Empire l'objet de travaux considérables. Quant au **château du Saulce**, il fut construit dans le dernier quart du XVIIIème siècle.*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 29 dit "de la plaine du Saulce"

Au départ de **Vincelles** - Camping
17,7 km - 4 h 30

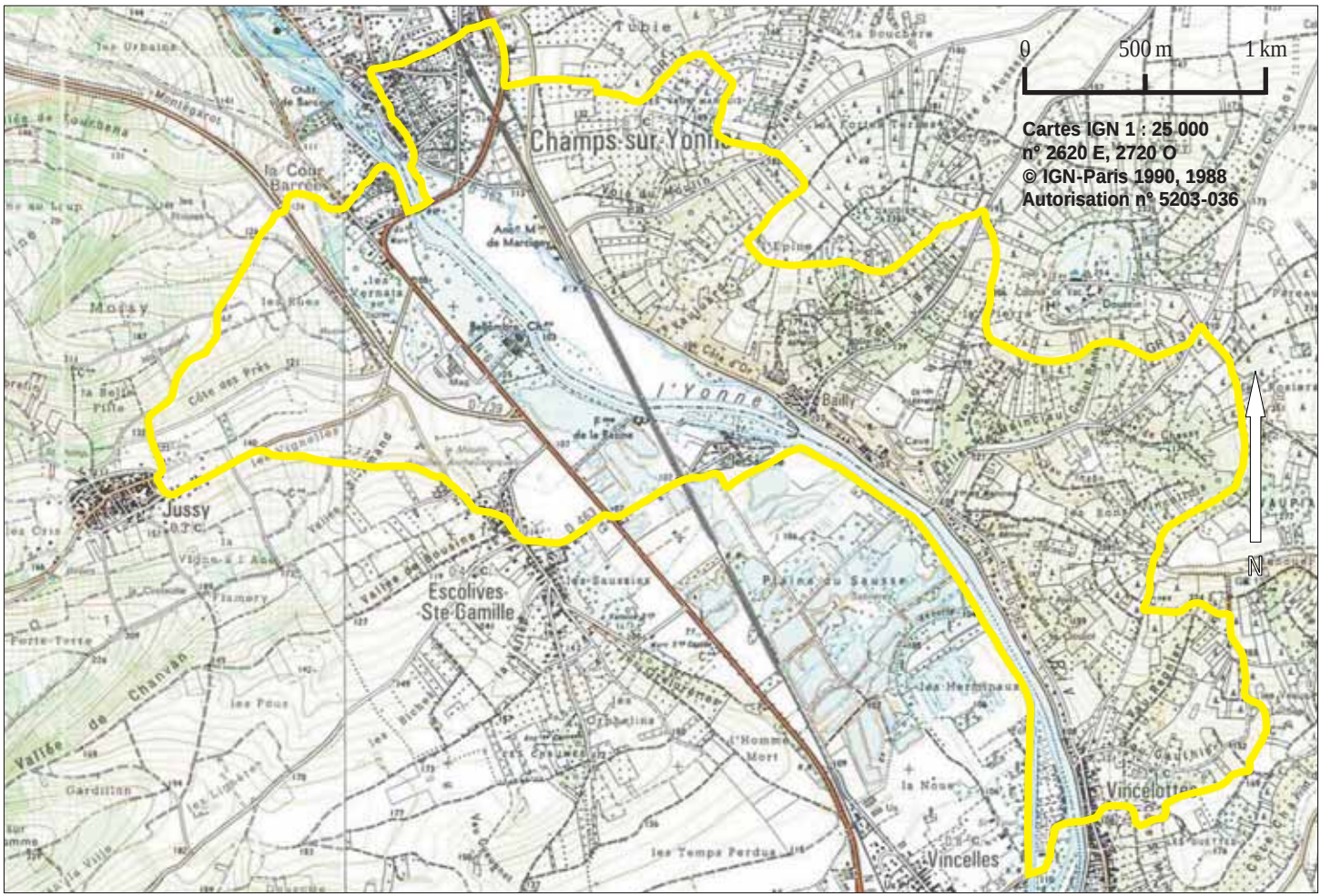

Le parcours n° 29
dit “de la plaine du Saulce”

• Prendre le chemin de halage en direction de l’écluse et d’Auxerre. Longer l’Yonne jusqu’au barrage de Bailly, et prendre le petit sentier à gauche. Arrivé sur un chemin, tourner à droite puis à gauche et traverser la voie ferrée. Autour de vous, admirer les **étangs** de la plaine du Saulce.

• Traverser ensuite la N6 et se diriger vers Escolives. Sur la place, suivre la route montant vers l’église. Au cimetière suivre le chemin qui part à gauche, puis à la petite intersection, continuer tout droit.

• Prendre ensuite à gauche direction Jussy et entrer dans le village. Au carrefour, tourner à droite. Continuer tout droit puis prendre à droite la route qui descend pour longer le cimetière ; Au carrefour, prendre le chemin devant vous qui gravit la colline.

• Vous rejoignez alors un chemin goudronné, continuer de monter, et à la patte d’oie continuer sur le chemin goudronné. Entre c**erisiers** et **vignes**, profiter de la vue sur la vallée de l’Yonne. À la petite intersection dans un grand virage, prendre à droite la descente qui vous mènera à la Cour Barrée.

• En bas, passer sous la route et prendre à droite. Au carrefour, prendre tout droit : arrivé sur la route, traverser et prendre la rue en face à droite. Au bord de l’Yonne, tourner à droite ; à la N6, traverser le pont et prendre à gauche, longer l’Yonne puis passer sur le petit pont de pierre et entrer dans Champs.

• Au carrefour, tourner à gauche pour continuer de longer la rivière. Au bout de la rue, tourner à droite pour arriver sur la place (café). En direction de la mairie, continuer tout droit jusqu’à la gare, traverser la voie pour prendre la rue devant vous.

• Au panneau de Champs, tourner à droite et passer le fossé. Au milieu de la rue, tourner à gauche puis traverser la N6 et prendre le chemin à droite longeant la N6 (Vous êtes sur le **GR13** que l’on va suivre jusqu’au dessus de Vincelottes). À l’intersection, prendre à gauche jusqu’à la route, prendre alors le chemin montant la colline : suivre celui-ci jusqu’en haut puis tourner à gauche pour redescendre (Vue sur Champs et Jussy). Passer alors une maison en ruine.

• Ensuite prendre le 1er petit chemin à droite et monter un petit talus près d’une vigne. Au carrefour, tourner à gauche et descendre le chemin. Au carrefour suivant, monter le chemin en face dans les coteaux. À l’intersection, prendre à droite pour longer la colline...

• À l’intersection suivante, suivre le chemin à gauche (vue sur Jussy, Coulanges).
Au carrefour, traverser la route, suivre le chemin goudronné montant à droite. Au croisement suivant, tourner à droite et monter le chemin caillouteux.

• Longer alors la colline (**vue sur la vallée de l’Yonne**) puis entrer au cœur du **vignoble**.
À l’arrivée sur une route, monter 50 m jusqu’au panneau et tourner à droite. Monter le chemin qui bifurque à droite en laissant un chemin monter à gauche (suivre le balisage GR 13 et “Cravant VTT”).

• Passer sous un bois pour arriver en vue de Vincelottes, poursuivre une centaine de mètres puis tourner à gauche (GR 13). On reste à flanc de coteau, en plein vignoble. Au bout de ce chemin, lorsque le GR 13 part à gauche, tourner à droite et descendre. Au bout d’une centaine de mètres, laisser partir un chemin sur la gauche et poursuivre la descente tout droit (potelet des circuits N° 20 et N° 29). Une centaine de mètres plus loin, près d’une friche, prendre un chemin herbu à gauche.

• Au prochain carrefour, tourner quelques mètres à gauche, puis à droite et rester à droite à la bifurcation suivante, pour arriver au réservoir d’eau d’où on descend tout droit à Vincelottes.
Traverser l’Yonne, puis le canal du Nivernais pour retrouver le camping des Ceriselles.

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 30 dit "de Montfaucon à Vasilly"

Au départ de **Coulanges-la-Vineuse** - Face à la Maison du Pays Coulangeois

9,7 km - 2 h 15

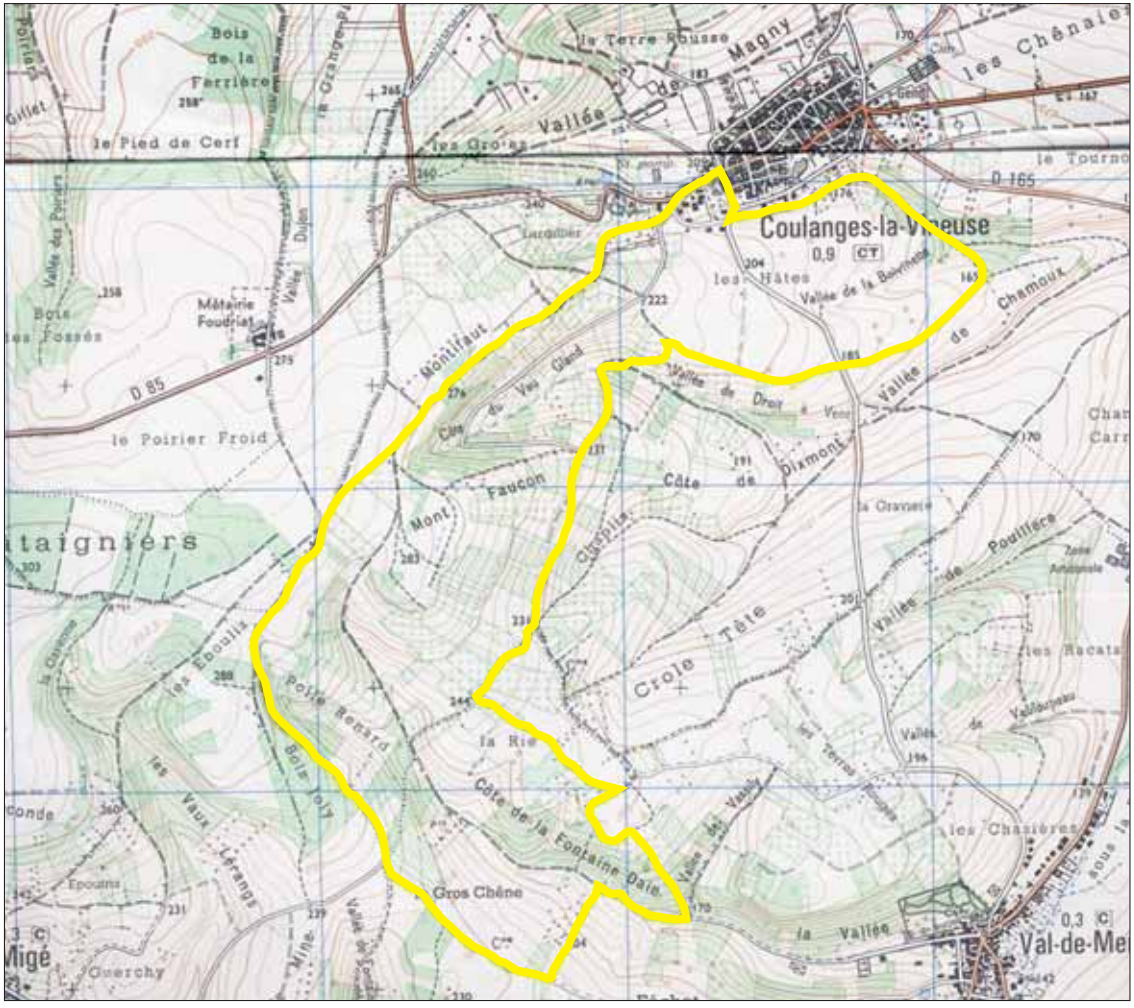

N

0 500 m 1 km

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2621 E
© IGN-Paris 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 30
dit "de Montfaucon à Vasilly"

• Remonter en direction de la N151 et prendre la 1ère à gauche. Tourner à droite et prendre le chemin en terre ; à la patte d'oie, suivre le chemin montant à gauche.

• Au carrefour, continuer tout droit sur le chemin montant sur le plateau : derrière vous, la **vue sur Coulanges-la-Vineuse** et la vallée de l'Yonne.
Aux différentes intersections, suivre toujours le chemin devant vous pour arriver au panneau 32.

• Passer devant le panneau 80 en continuant tout droit. Vous êtes sur le plateau. Prendre le chemin qui descend à gauche et contournez le bois par la gauche.

• Entre champs et bois, vous marchez sur le chemins qui vous amène au fond du vallon. Prendre le chemin sur votre gauche qui serpente sur la colline. Vous contournez le bois par la gauche. Sur la colline en face de vous se tient un élevage de porcs avec ses abris blancs.

• À la petite intersection, laisser le chemin qui serpente en tournant à gauche pour descendre dans le vallon.

• En bas, prendre à droite et longer les broussailles sur la gauche. Au carrefour, prendre le chemin qui remonte à gauche.

• L'ascension au milieu des cerisiers est un peu rude. À l'intersection, prendre à gauche et faire alors un petit arc de cercle pour contourner les cultures.

• À la petite intersection, tourner à gauche. Après le bois, longer cerisiers et vignes puis prendre le virage sur la droite pour vous diriger sur Coulanges. Continuer tout droit au milieu des vignes et cerisiers...

• À la patte d'oie, suivre le chemin qui descend à droite, et en bas, suivre le chemin à droite pour passer à côté d'un **lavoir** délaissé (sur votre droite) : suivre alors le chemin montant sur votre gauche.

• Au prochain panneau, tourner à droite et à l'intersection, continuer tout droit en prenant le chemin qui descend.

• Traverser la route et continuer sur le chemin. Coulanges se trouve sur votre gauche. Tourner à gauche et descendre vers le bois en direction de Coulanges.

• En continuant tout droit vous arrivez sur un chemin goudronné qui longe les 1ères maisons de Coulanges : au carrefour, tourner à droite pour revenir sur les promenades et remonter pour arriver à la **Maison du Pays Coulangeois**.

Un peu d'histoire...

On a intérêt à sillonner les rues de Coulanges-la-Vineuse, qui n'en finissent pas d'apparaître comme un labyrinthe. On y trouve partout les marques de la richesse de l'histoire. Plantée de tilleuls, la place publique occupe l'emplacement de l'ancien cimetière contigu au côté sud de l'église. Ainsi, dans la rue Marcel-Hugot, la bibliothèque est une belle ***maison Renaissance*** *dont le plafond, peint d'icônes, fut récemment remis à jour. Signalons aussi dans la rue Colas, en face de la fontaine du Bellay,* ***la maison dite "Jeanne-d'Arc"****, et par endroits quelques fenêtres à encorbellement. Dans une ancienne grange on peut admirer un des derniers spécimens de pressoir dit "à abattage", et en face, dans le* ***musée de la vigne et du vin****, divers matériels. À proximité, le long des promenades plantées de tilleuls, la* ***Maison du Pays Coulangeois*** *abrite de nombreuses activités (école de musique, syndicat d'initiative) et de belles expositions artistiques..*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 31 dit "du bois des châtaigniers"

Au départ de **Coulanges-la-Vineuse** - Face à la Maison du Pays Coulangeois

15 km - 4 h 00

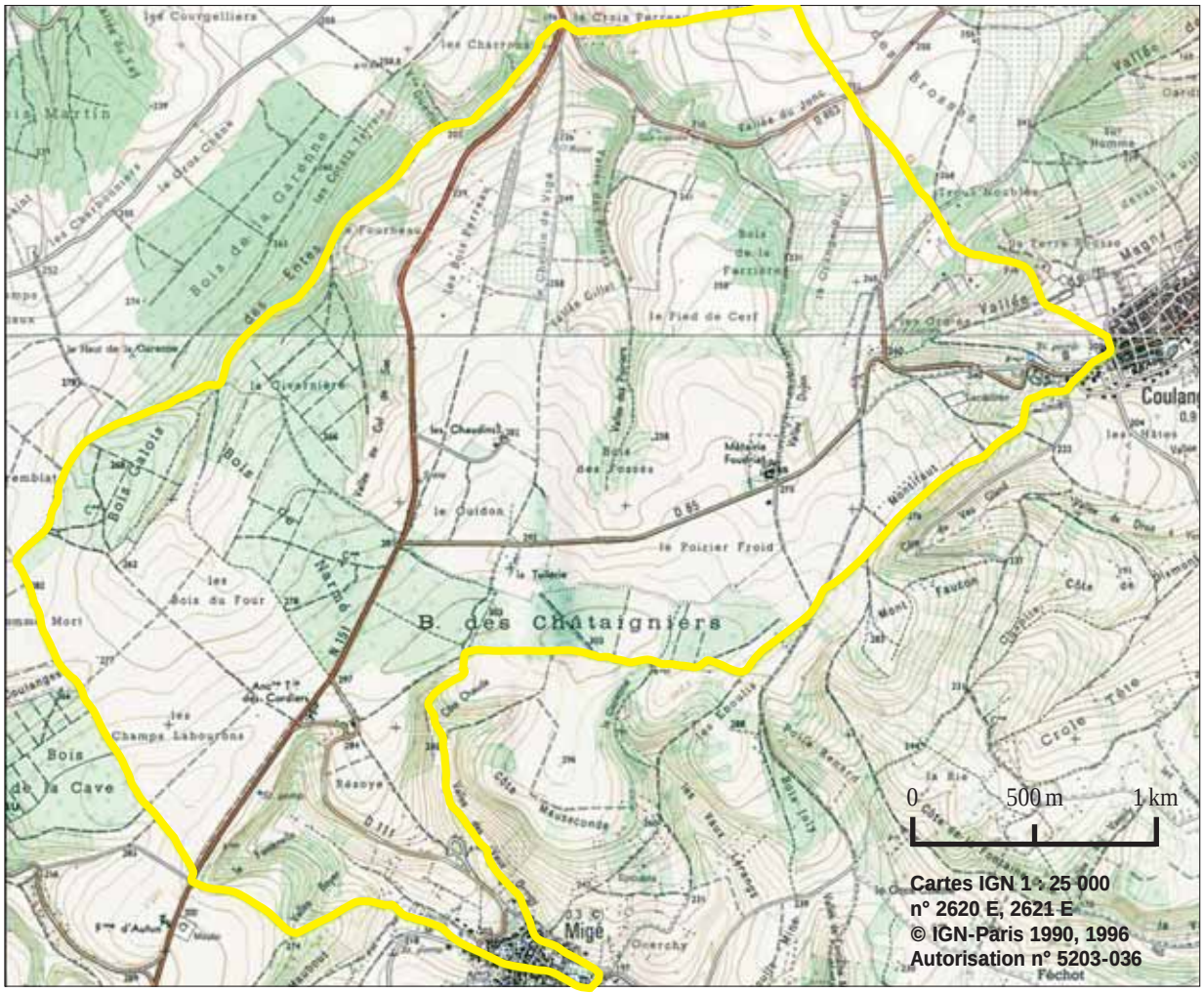

N

Le parcours n° 31
dit “du bois des châtaigniers”

• Descendre les promenades vers le Nord, dos à la Maison du Coulangeois, sur 50 mètres avant de s’engager sur le 1er chemin partant à gauche vers le fond du vallon, au milieu des potagers et des **vergers**.

• Remonter tout droit le long des vignes puis entre deux talus avant d’arriver sur les hauteurs plantées de vignes, de **cerisiers** et de **céréales**. À l’embranchement suivant, laisser le sentier à gauche pour prendre en face : continuer tout droit vers les **noisetiers** en ignorant le chemin à droite.

• Descendre alors le long des cultures céréalières jusqu’à l’arrivée sur la D 463 et au carrefour, prendre le chemin en face, au milieu des grandes cultures, puis le 1er chemin à gauche vers les cerisiers, le long des **colzas**.
Au carrefour suivant, prendre tout droit avant de descendre au milieu des blés et des colzas puis prendre à droite à l’arrivée sur la route.

• Traverser la RN151 et prendre en face de vous (sur votre gauche) le chemin partant au fond du vallon, la “**vallée des Entes**”, entre céréales et bois. Poursuivre tout droit dans les bois, en ignorant les chemins à droite puis à gauche.

• À **l’aire de pique-nique**, tourner à droite pour monter, toujours à l’abri des sous-bois ; continuer en prenant sur votre gauche l’embranchement suivant et, à la lisière des champs, prendre en face et rester sur ce chemin (à l’orée du bois de Galois) entre sous-bois et céréales.

• Ignorer le 1er chemin sur la gauche puis à l’embranchement au milieu des champs, prendre à gauche (direction Grapoule-Nanteau) avant de continuer tout droit en laissant les 2 chemins descendants. Longer bois et cerisiers, en prenant tout droit à l’intersection suivante, vers le moulin de Migé et la RN 151: traverser et prendre à une dizaine de mètres sur votre droite le chemin qui devient peu à peu bitumé.

• À Migé, prendre la grande rue puis la rue des Saulsis à gauche, encore à gauche la rue du presbytère et la **place de la mairie et son étang**. Monter la rue du Fort et prendre à gauche le chemin du circuit du Bois Joly. Remonter le fond du vallon, planté de céréales et d’une petite vigne, jusqu’à un embranchement où il faut monter à gauche le plus petit chemin le long des bois et d’un petit champ céréalier.

• Arrivé de nouveau sur un chemin creux, prendre à droite et monter le long du Bois des Châtaigniers jusque sur le plateau puis tourner à droite pour longer les bois, en laissant le chemin partant à gauche : rester entre les cultures et les bois, au carrefour suivant, prendre à gauche : continuer un long moment vers l’Est, entre céréales et bois, avant de tourner à gauche.

• Prendre tout droit à l’intersection suivante avant de suivre le sentier à droite. À la patte d’oie continuer tout droit en longeant cerisaies et céréales, puis tout droit dans les bois pour descendre le chemin face à vous. Arrivé en vue de Coulanges, descendre tout droit au carrefour ; prendre à droite puis à gauche sur le bitume pour rejoindre la **Maison du Coulangeois**.

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 32 dit "du bois Joly"

Au départ de **Migé** - À côté de l'étang
7,8 km - 2 h 00

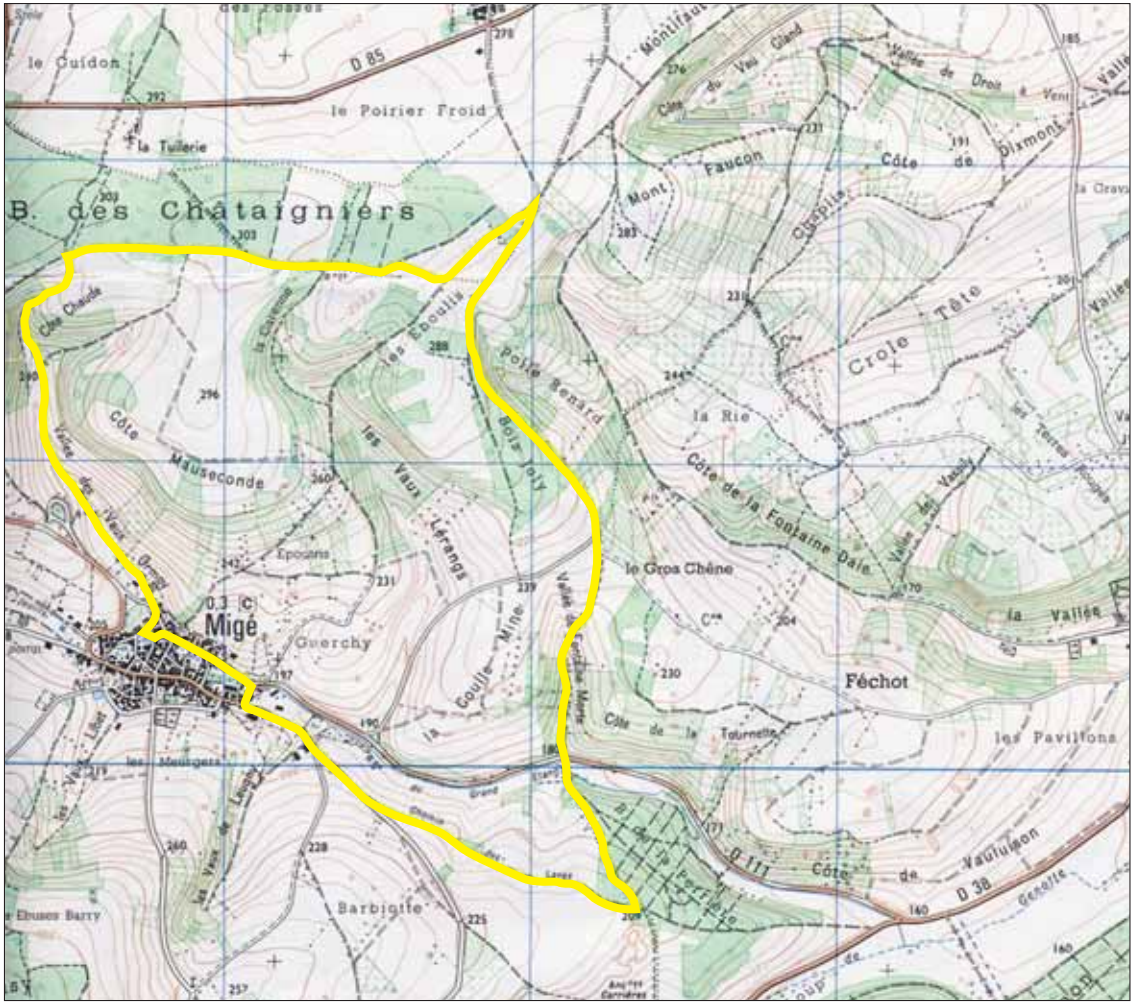

N

0 500 m 1 km

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2621 E
© IGN-Paris 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 32
dit “du bois Joly”

• Face au panneau de randonnée, place de la Mairie, se déporter sur la gauche pour prendre aussitôt à droite la rue du Fort. Au bout de cette courte rue, s’avancer dans le carrefour en étoile et emprunter le 2ème chemin sur la gauche (Vaux, Ormoy), chemin à l’entrée duquel se trouve un fléchage (circuit du Bois Joly) et qui amène à passer devant des hangars et au pied des vignes (sur la droite).

• Arrivant à une fourche, prendre le chemin de gauche (côte chaude), continuer jusqu’au plateau (vous verrez une antenne relais téléphonique sur la gauche).

• Poursuivre la montée et ignorer les chemins sur la gauche et en face : prendre à droite le long du Bois des Châtaigniers à l’embranchement ; aller tout droit entre bois et cultures, puis traverser un petit bois et, à l’intersection qui suivra, prendre à gauche.

• Marcher jusqu’au bois, le traverser (à droite s’étant la vallée de Val-de-Mercy) et à sa sortie, au carrefour, prendre le chemin le plus à droite (fléché Migé par le Bois Joly 31/32). De là, on découvre des vignes sur la gauche mais surtout un vaste **panorama.**

• Descendre, continuer tout droit sur ce chemin caillouteux qui passe entre Poile-Renard et Bois Joly. À la sortie des bois, on trouve au 1er plan quelques vignes, et, au fond, les vallées d’Irancy et de Saint-Bris. On aperçoit également un élevage de porcs au dessus du Val de Mercy.

• Continuer de descendre et, laissant la petite route goudronnée sur la droite, prendre en face de soi, un peu plus bas, le chemin herbeux. Ce chemin descend dans la vallée dite Fontaine Morte, fontaine que l’on découvre dans le fond du vallon avant d’entrer dans le bois (il y coule encore un mince filet d’eau).

• Poursuivre le chemin jusqu’à l’intersection avec la D 111 (Migé / Val-de-Mercy), que l’on traverse pour prendre le chemin en face. Monter jusqu’au carrefour où est installée **une table de pique-nique** sur la gauche. Il restera 20 minutes de marche pour rejoindre Migé.

• En arrivant au village, prendre la première rue à droite (rue du Moulin), puis à gauche (Petite Rue) en direction de la place de la Mairie où cette randonnée a commencé.

Un peu d’histoire...

Le village de Migé est situé au fond d’un vallon étroit et profond, dont les pentes rapides sont couvertes de vignes. On remarque quelques maisons des XVème et XVIème siècles, témoignant de l’importance de cette localité durant le Moyen Âge. Il était entouré d’une muraille défendue par un château brûlé en 1590 par les Reîtres. L’église a été achevée sous le règne de François 1er comme l’atteste la salamandre sculptée à l’une des clefs de voûte.

Le long de la RN 151, se dresse un beau moulin à vent dit “moulin Dautin“. Construit en 1794-1795, il fut restauré de 1989 à 1994. La tour est surmontée d’une coiffe de 15 tonnes pivotant à 360 degrés.

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 33 dit "de l'Ardille"

Au départ de **Migé** - Place de la mairie
13,3 km - 3 h 00

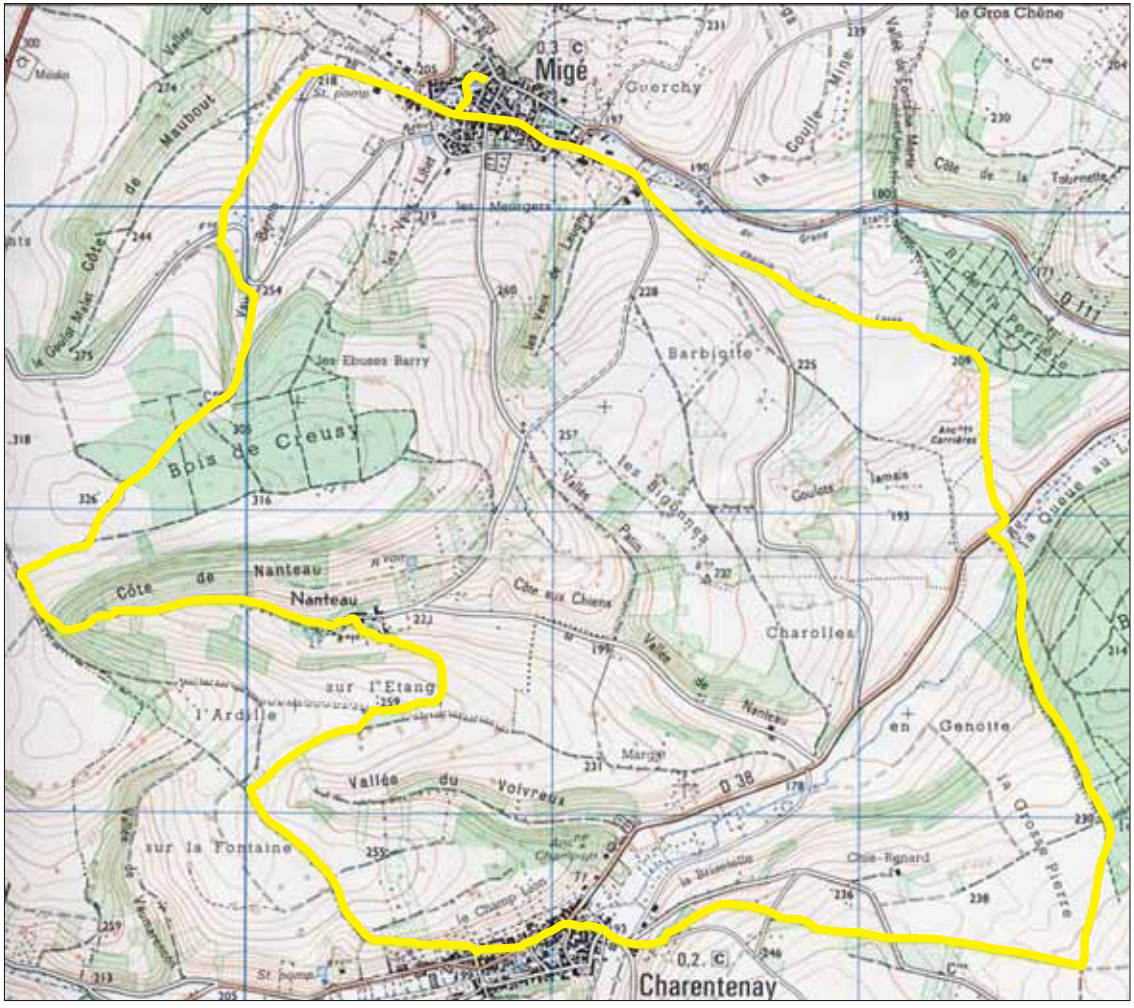

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2621 E
© IGN-Paris 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 33
dit “de l’Ardille”

• Passer devant l’**étang** et le monument aux morts ; dans la rue du Presbytère, prendre la 1ère à droite (rue des Saulsis) et reprendre ensuite à droite dans la Grande rue. Admirez les bâtiments anciens et les façades tout en pierres : continuer tout droit en suivant la route pour sortir du village.

• Dans le virage à gauche, prendre le 1er petit chemin à droite au milieu des céréales jusqu’au fond du vallon avant de remonter en direction des bois. En haut, profiter du **point de vue**, sur les collines notamment, couvertes de céréales, de massifs boisés, de vignes et de vergers.

• Continuer, puis traverser la route, monter le petit chemin en direction de Prénereau avant de descendre à gauche dans les sous-bois. A leur sortie prendre à droite et remonter en direction des pins et autres essences.

• Traverser alors les **bois de Creusy**, en suivant le balisage bleu ; à leur sortie, continuer tout droit entre les deux champs puis prendre le sentier à droite. Prendre ensuite à gauche et descendre au milieu des champs jusqu’à une triple intersection, où vous prendrez à gauche dans les sous-bois, en direction de Nanteau.

• La descente est ombragée jusqu’à Nanteau, avant ce hameau, le sentier passe entre **vignes** et **pâtures** et longe un petit étang pourvu d’un **lavoir**.

• Traverser Nanteau (**superbes maisons** rénovées) par la Grande rue et monter alors le 1er sentier à droite.

• Arrivé en haut, ne pas suivre le grand chemin montant à droite, mais continuer tout droit par le petit sentier avant de tourner à droite.
Admirer les **vallons** et les quelques **vergers** au milieu des cultures céréalières, puis longer une petite vigne avant de prendre à gauche immédiatement à l’intersection ; descendre alors le chemin qui devient bitumé et mène à Charentenay.

• À l’arrivée dans le village, prendre en face la rue de la Poterne, passer devant l’**église** et prendre la rue principale avant la rue des Fouronnes. Longer le terrain de loisirs et prendre la route bitumée du milieu, entre celles allant vers Bazarnes et Fouronnes. Prendre ensuite à gauche le 1er sentier herbeux qui passe entre des champs ; traverser une petite route et monter encore vers des cerisaies avant de longer des vignes.

• Traverser ensuite la route pour continuer sur le sentier bordé de **pruniers** et **pommiers** puis de vignes ; on arrive alors sur un plateau céréalier avec face à soi les bois de Migé ; à l’intersection suivante, tourner à gauche puis laisser le sentier partant à droite dans les sous-bois (direction Val de Mercy) et descendre tout droit en longeant encore les bois de Migé (pins et autres essences).

• Puis le sentier traverse un bois de résineux : le chemin gagne la route qu’il faut suivre vers la droite avant de gravir le 1er sentier sur la gauche, vers de petits massifs boisés.
Continuer dans les sous-bois jusqu’à un embranchement et une **table de pique-nique** : prendre le chemin qui monte sur la gauche. En sortant des bois, vous arrivez bientôt en vue de Migé...

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 34 dit "de Vau de Givry"

Au départ de **Charentenay** - Devant le terrain de sport

6 km - 1 h 30

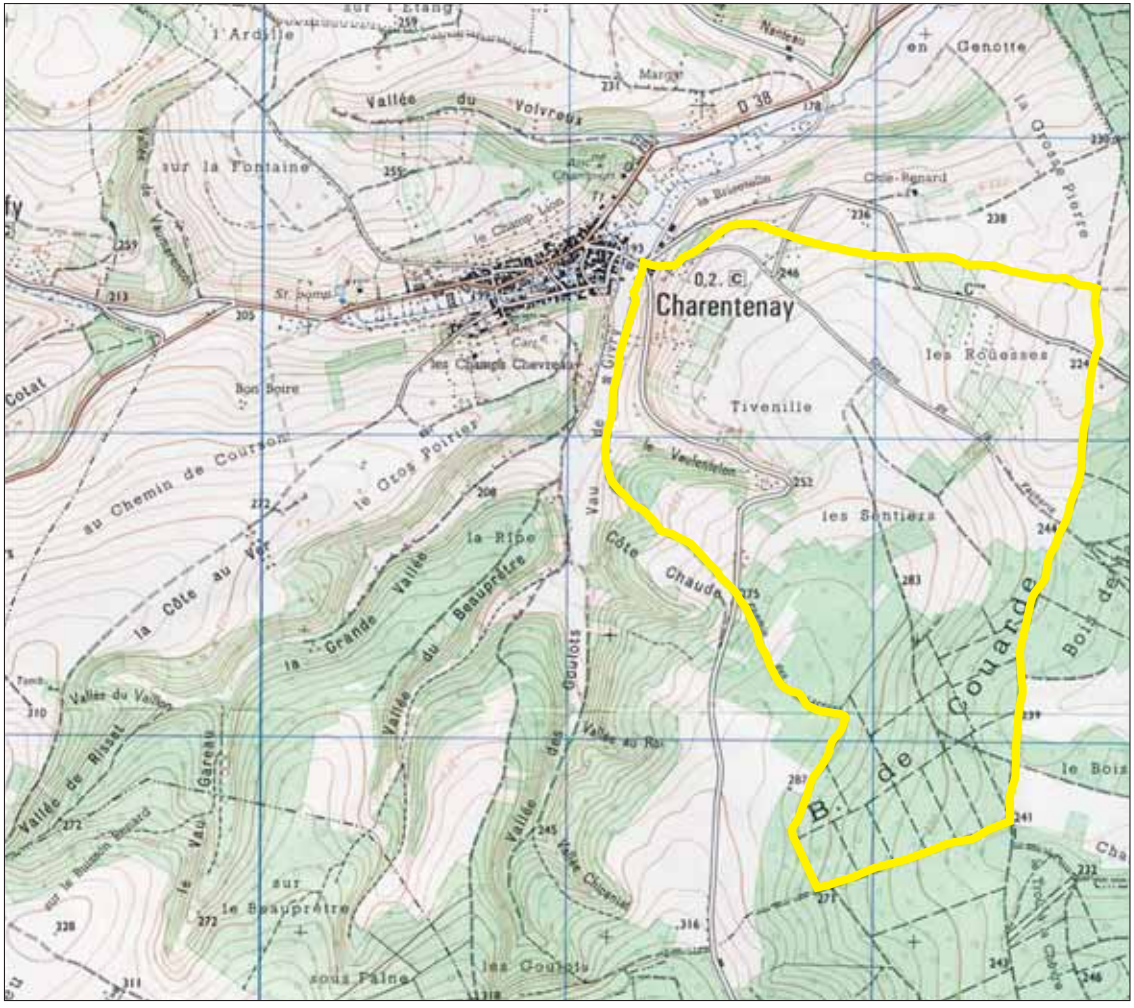

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2621 E
© IGN-Paris 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 34
dit “de Vau de Givry”

• Sur la route en direction de Fouronnes (V.4), prendre le 1er chemin de terre à droite et avancer au fond du Vau de Givry en direction des bois de pins, que le chemin va, en s’élevant, venir longer.

• Après un passage au milieu de grandes cultures, vous arrivez en vue du Bois de Couarde : traverser la route pour pénétrer dans cette **forêt aux multiples essences** (chênes, bouleaux, etc.).

• À la première intersection, prendre à droite et continuer dans les sous-bois jusqu’à la suivante (marquée par une borne de pierre), où il convient de tourner à gauche : descendre alors jusqu’à la prochaine borne, prendre à gauche puis le 1er sentier à droite.

• Continuer de descendre, prendre ensuite à gauche, avancer dans les sous-bois et tourner de nouveau à gauche...

• Arrivé au carrefour suivant, continuer tout droit sur le chemin qui s’élargit : 2 grands champs viennent bientôt trouer les bois, avant de traverser une dernière partie boisée.

• Le chemin longe ensuite bois et cultures avant d’arriver à un grand carrefour.
Continuer tout droit et profiter de la vue avec les coteaux couverts de **vignes**.

• Traverser la route de Bazarnes et continuer tout droit jusqu’au premier embranchement (à 50 m de la route) puis remonter à gauche entre les champs.

• Des **vignes** et des **cerisiers** font leur apparition sur votre gauche, traverser la route et descendre tout droit le long des vignes et vergers.

• Vous arrivez bientôt en vue de Charentenay et de son **clocher** : traverser alors le chemin bitumé et continuer la descente qui vous amènera sur la route rejoignant votre point de départ...

Un peu d’histoire...

Le village de Charentenay est bâti dans un site agréable au fond de la vallée du Ru de Genotte, et adossé à une haute colline jadis couverte de vignes faisant face au midi. Il conserve, malgré la démolition de sa muraille d’enceinte fortifiée construite en 1530, sa forme de “ville close, fermée de murailles, de tours et de fossés, où il y a de bonnes portes, et qui est réputée ville depuis un temps immémorial“. **L’église** *est dominée par le clocher, haute tour carrée à larges contreforts, datant de la fin du XVème siècle, ainsi qu’une partie du portail refait en 1771. À peu de distance de l’église, se dresse une maison datant de la fin du XVème siècle, construite par les Bénédictines de Saint-Julien d’Auxerre.*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 35 dit "de la fontaine morte"

Au départ de **Val-de-Mercy** - Devant le lavoir

7,8 km - 2 h 00

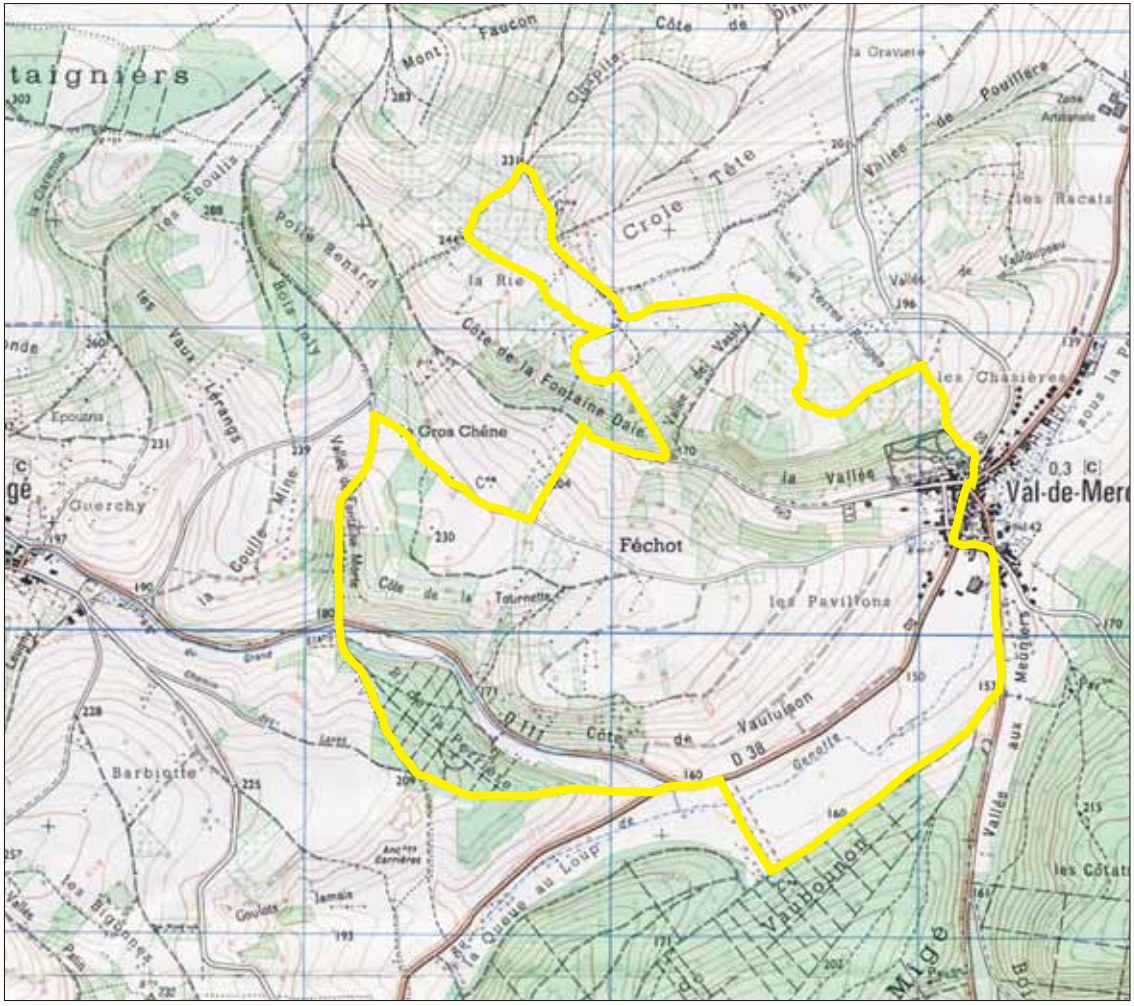

N

0 500 m 1 km

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2621 E
© IGN-Paris 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 35
dit “de la fontaine morte”

• Passer devant l’**église** et remonter à gauche la rue des Vergers ; suivre le balisage et tourner à gauche pour remonter le sentier passant à côté du **château**.

• Monter le chemin entre prés et friches jusqu’à l’arrivée dans les **cerisaies**. Au carrefour, prendre à gauche pour monter au milieu des cerisiers, en direction des pins.

• À l’intersection suivante, prendre à droite et suivre les sinuosités du chemin jusqu’à la jonction avec la fin d’un chemin bitumé. Continuez ensuite en face de vous, en laissant les chemins à gauche et à droite ; monter au milieu des cerisaies et des céréales.

• À l’intersection, en vue d’une cabane en bas sur votre gauche, prendre à droite. Continuer tout droit et passer devant un mur puis une cabane en bois.

• Au carrefour suivant, prendre à gauche ; vous vous trouvez au milieu du vignoble coulangeois. Derrière vous, admirer la vue sur la vallée de l’Yonne et le cirque d’Irancy.

• À l’intersection suivante, continuer tout droit, puis tourner à gauche au prochain carrefour. Passer entre deux friches puis longer des cerisiers sur votre gauche. Continuer et traverser le petit bois.

• À l’intersection suivante prendre à droite. Longer les cerisiers, que l’on contournera en décrivant un petit arc de cercle. Au carrefour, tourner à droite pour descendre.

• Au fond du vallon, prendre à droite puis remonter le 1er chemin à gauche jusqu’à un petit croisement (route goudronnée) : se diriger à droite, puis, prendre le 2ème sentier à gauche, pour redescendre le long des céréales dans la vallée de Fontaine Morte ; à noter, la présence d’une source sur votre gauche.

• Continuer ensuite la descente dans les sous-bois, traverser la route de Migé pour longer le **ru de Genotte** ; au niveau des plans d’eau, remonter en direction des bois, en laissant les chemins à gauche. Traverser les bois jusqu’à l’arrivée à un carrefour agrémenté d’une **table de pique-nique**.

• Redescendre sur le chemin le plus à gauche (en direction du Val de Mercy), d’abord à l’ombre des sous-bois, puis au milieu de céréales.

• Arrivé sur la route, tourner à gauche et longer la départementale avant de prendre un chemin à droite, entre deux bornes de béton.

• Repasser au dessus du ru de Genotte en vous dirigeant vers les sous-bois. Une cabane de briques marque l’intersection où il convient de tourner à gauche pour se diriger vers le village.

• Le sentier continue alors entre bois et grandes cultures, jusqu’à la D165 : prendre alors à gauche pour rejoindre Val-de-Mercy et la place du lavoir...

Un peu d’histoire...

Val-de-Mercy est situé sur la partie inférieure de la pente du vallon du Ru de Genotte dont le lit perméable de cailloux et de pierrailles laisse se perdre les belles sources de Mouffy, Charentenay et Migé. ***L’église*** *a été bâtie vers la fin du XIIIème siècle, à en juger par le grand pignon de l’abside qui offre un aspect monumental. On remarque sur un des contreforts un personnage tenant sur sa tête avec ses mains un cadran solaire. Les sujets, disposés dans plusieurs médaillons ronds, sont tous relatifs à la création du monde et à l’histoire de Jésus Christ.*

Le village possède en outre deux ***lavoirs*** *remarquables sur la route de Fontenay, l’un face à l’Auberge du Château, l’autre environ 300 mètres plus loin.*

Val-de-Mercy se signale enfin par son ***château*** *(visible de l’extérieur seulement) dont le parc est accolé à l’église, et en général par son bâti ancien, typique de l’architecture vigneronne locale, où se trouvent sous les maisons anciennes des caves voûtées caractéristiques...*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 36 dit "de Vaubounon"

Au départ de **Val-de-Mercy** - Devant le lavoir
8,4 km - 2 h 10

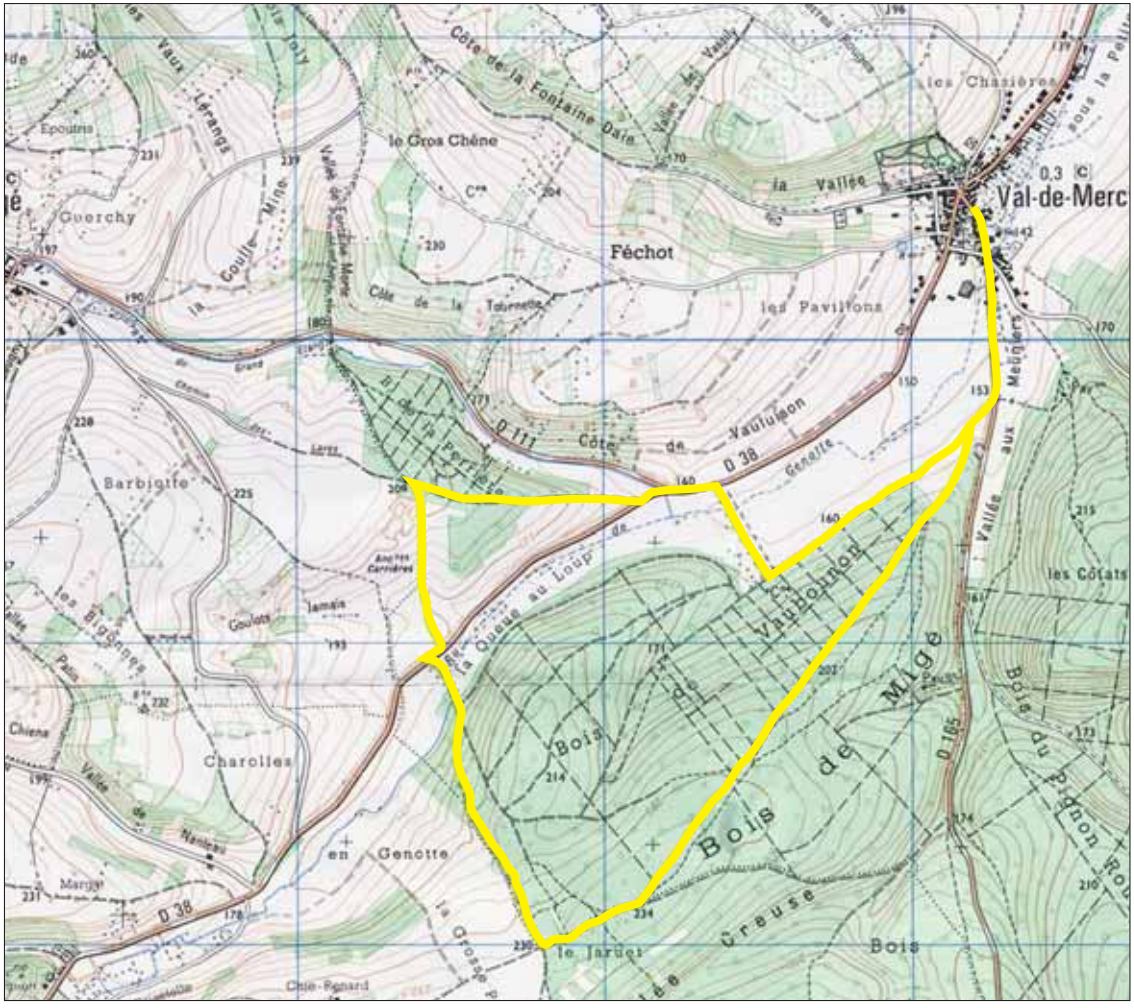

Carte IGN 1 : 25 000
n° 2621 E
© IGN-Paris 1996
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 36
dit “de Vaubounon”

• Dos à **l’église**, partir en direction de Fontenay-sous- Fouronnes sur la D165 (rue du Pont). Après être sorti du village, prendre la 1ère à droite. Faire environ 100 m et monter à gauche vers le bois de Vaubounon (petit chemin longeant des cultures sur votre droite).

• Continuer de monter en pénétrant dans les bois, marcher tout droit en laissant les sentiers de traverse qui s’éloignent de part et d’autre du chemin principal (en direction du Sud-Ouest).

• Après une longue montée, suivre toujours le chemin principal qui tourne à droite (laisser le chemin de gauche) puis à gauche (laisser le chemin de droite). Passer à côté d’une cabane et continuer tout droit. À la sortie des sous-bois, tourner à droite (direction de Migé) et descendre le long du Bois de Vaubounon et des cultures fourragères.

• Le chemin retraverse une dernière partie de la forêt et débouche sur le **ru de Genotte**, au-dessus duquel on passe avant de rejoindre le bitume.

• Tourner à droite et prendre le 1er chemin à gauche montant au milieu des **céréales**, puis le long des friches et des bois jusqu’à un carrefour et une **table de pique-nique**.

• Redescendre sur le chemin le plus à droite (en direction du Val de Mercy), d’abord à l’ombre des sous-bois, puis au milieu des céréales.

• Arrivé sur la route, tourner à gauche et longer la départementale avant de prendre un chemin à droite, entre deux bornes de béton.

• Repasser au dessus du ru de Genotte en vous dirigeant vers les sous-bois. Une cabane de briques marque l’intersection où il convient de tourner à gauche pour se diriger vers le village.

• Le sentier continue alors entre bois et grandes cultures, jusqu’à l’embranchement déjà rencontré au départ et à la D165 : prendre alors à gauche pour rejoindre Val-de-Mercy et la place du lavoir.

Un peu d’histoire...

Val-de-Mercy est situé sur la partie inférieure de la pente du vallon du Ru de Genotte dont le lit perméable de cailloux et de pierrailles laisse se perdre les belles sources de Mouffy, Charentenay et Migé. ***L’église*** *a été bâtie vers la fin du XIIIème siècle, à en juger par le grand pignon de l’abside qui offre un aspect monumental. On remarque sur un des contreforts un personnage tenant sur sa tête avec ses mains un cadran solaire. Les sujets, disposés dans plusieurs médaillons ronds, sont tous relatifs à la création du monde et à l’histoire de Jésus Christ.*

Le village possède en outre deux ***lavoirs*** *remarquables sur la route de Fontenay, l’un face à l’Auberge du Château, l’autre environ 300 mètres plus loin.*

Val-de-Mercy se signale enfin par son ***château*** *(visible de l’extérieur seulement) dont le parc est accolé à l’église, et en général par son bâti ancien, typique de l’architecture vigneronne locale, où se trouvent sous les maisons anciennes des caves voûtées caractéristiques...*

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 37 dit "des Ceriselles"

Au départ de **Coulanges-la-Vineuse** - Face à la Maison du Pays Coulangeois

18,3 km - 5 h 00

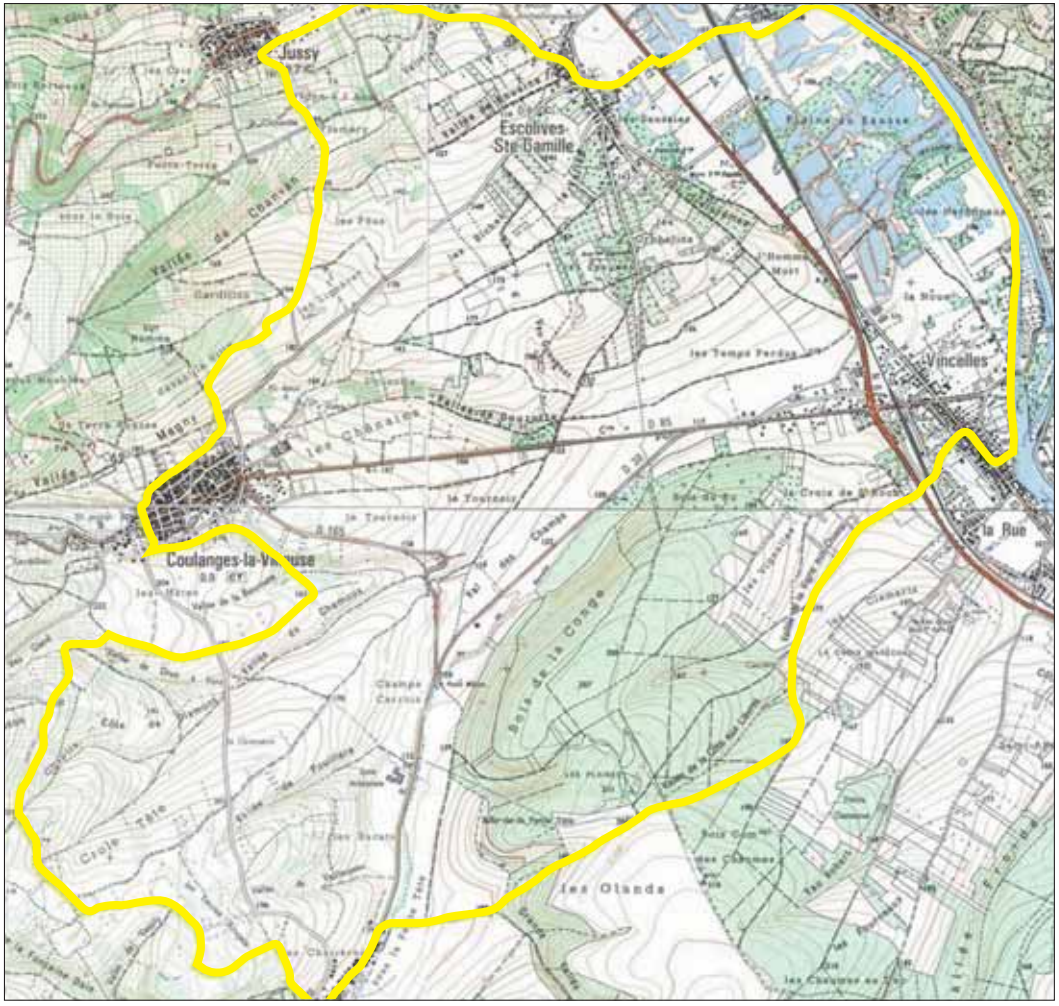

N

0 500 m 1 km

Cartes IGN 1 : 25 000
n° 2621 E, 2721 O, 2620 E, 2720 O
© IGN-Paris 1996, 2000, 1990, 1998
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 37
dit “des Ceriselles”

• Au panneau de départ, tourner le dos à la **Maison du Coulangeois** et descendre les promenades ceinturant le village, tourner à gauche sur la route d’Escolives. Prendre le 1er chemin qui descend à gauche avant de remonter au milieu des vignes.
À la **cabane de vigneron**, tourner à droite pour suivre le chemin principal, entre **vignes** et **cerisiers** ; à la jonction avec une portion bitumée, prendre à gauche sur quelques mètres avant de prendre le 1er chemin descendant à droite (profiter au passage du **panorama** sur la vallée de l’Yonne et le cirque d’Irancy) au milieu de grandes cultures. Au fond du vallon, entamer la remontée, toujours entre vignes, friches et vergers. À l’intersection suivante, continuer tout droit sur le même chemin, désormais bitumé, pour arriver en vue des coteaux et de la vallée de **Jussy**.
Longer alors les vignes et les cerisaies pour parvenir au village par la rue des Fossés. Continuer tout droit pour sortir de Jussy par la route d’Auxerre, avant de prendre la première à droite et de monter au milieu des cerisaies. Continuer ainsi sur le même chemin, dépasser un sentier partant sur la droite, longer des **pommiers** sur la droite avant de passer sous un magnifique noyer. Continuer entre vergers, friches et champs céréaliers avant de rejoindre la route .
Tourner à droite pour entrer dans **Escolives**, descendre la rue principale jusqu’à la place. Prendre la rue du Beau (direction Vincelles/Zone Artisanale) et la descendre jusqu’au carrefour avec la RN6. Traverser celle-ci pour prendre en face le chemin du Saulce bordé de tilleuls, traverser la voie ferrée et longer les premiers étangs.
Arrivé devant l’entrée d’un **château**, prendre la route à droite, et après le virage à droite continuer quelques dizaines de mètres avant de prendre à votre gauche un minuscule sentier entre 2 clôtures ; en longeant étangs et zones humides, il vous mènera au chemin de halage le long du **canal du Nivernais**, en face de Bailly. Tourner alors à droite et suivre ce chemin en dépassant l’écluse, le camping puis en traversant la route de Vincelottes.

• Vous arrivez bientôt à **Vincelles** devant l’Auberge de la Marine, prendre à droite la rue de l’Abreuvoir puis encore à droite la rue principale. Passer devant l’église et prendre la première à gauche (rue de Clamart). Traverser la voie ferrée puis la RN6, et prendre tout droit un chemin bitumé en direction du fond du vallon et des pins.
Continuer sur ce chemin bitumé qui mène au Bois de Conge : laisser les 2 chemins à droite et monter dans les sous-bois. À la sortie du bois, continuer à droite et rester sur le chemin principal qui rentre dans le bois jusqu’à atteindre un plateau : descendre alors tout droit avant de traverser un petit bois ; à sa sortie, continuer la descente sur le chemin à droite en direction du Val de Mercy. Marcher jusqu’au bitume, tourner à gauche pour entrer dans le village et avant l’église monter à droite la rue des Vergers. Suivre le balisage et tourner à gauche pour remonter le sentier passant le long du **château**. Monter entre prés et friches jusqu’à l’arrivée dans les cerisaies. Au carrefour, prendre à gauche pour monter au milieu des cerisiers en direction des pins ; à l’intersection suivante, prendre à droite et suivre les sinuosités du chemin jusqu’à la jonction avec la fin d’un chemin bitumé. Continuer tout droit, en ignorant ensuite le chemin à gauche, au milieu des cerisaies entrecoupées de céréales. Prendre à droite à l’intersection suivante (vue sur Coulanges) et suivre le chemin entre vignes et cerisiers, en ignorant les chemins partant à droite. À la patte d’oie prendre le 2ème chemin à droite qui reste et marcher à flanc de coteau vers Coulanges. Dans un virage à gauche, descendre tout droit puis laisser au bout de 100 m le chemin à droite et descendre tout droit. Passer devant le lavoir et remonter à gauche, entre friches et cerisiers. Au poteau marquant l’intersection suivante, prendre à droite le long des grandes cultures et des cerisaies et tout droit (laisser le chemin à gauche) pour descendre en face le long de vergers, de champs et de friches. Traverser la route et continuer sur le même chemin puis tourner à droite pour descendre vers des pins et, dans le creux du val, remonter dans la même direction. On chemine ensuite au fond d’un vallon, tourner à droite jusqu’aux promenades puis à gauche pour rejoindre la Maison du Coulangeois.

Communauté de Communes

Pays Coulangeois

Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 38 dit "de la fontaine des abîmes"

Au départ de **Coulangeron** - Place de l'Église
12,6 km - 3 h 30

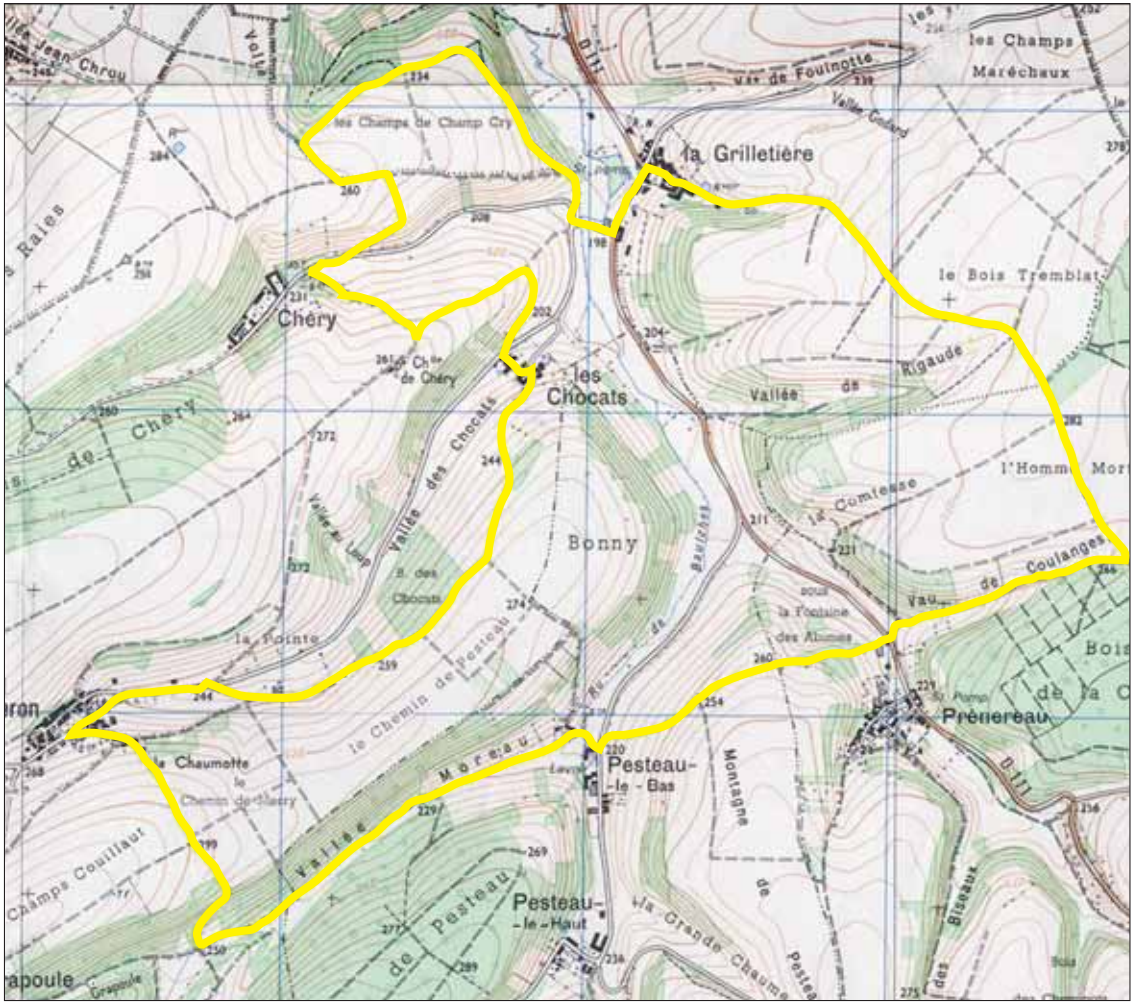

Cartes IGN 1 : 25 000
n° 2621 E, 2620 E
© IGN-Paris 1996, 1990
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 38
dit "de la fontaine des abîmes"

• Au pied de **l'église**, monter la rue de la Chaumotte et le chemin qui la prolonge, et continuer tout droit en ignorant les chemins à gauche et à droite. Se diriger vers les bois en longeant les céréales puis descendre dans les sous-bois : à l'embranchement suivant, prendre à gauche en direction de Pesteau.

• Le chemin passe entre friches et pâtures, le long du **ru de Baulches**, dans une vallée, dite "vallée Moreau", qui est en cultures à la sortie des sous-bois. Traverser Pesteau-le-Bas et prendre le sentier montant sur le versant opposé entre pâtures et colzas ; continuer ensuite sur le chemin, en laissant le sentier à droite, avant de redescendre dans les sous-bois vers Prénereau.

• Traverser la route et monter tout droit en face de vous (en laissant le chemin à gauche), dans un vallon cultivé. À l'embranchement, monter à droite en longeant le bois, et à l'intersection suivante, tourner à gauche en direction de La Grilletière.

• Monter tout droit vers le Bois Galois, en ayant laissé derrière vous les sentiers partant vers la gauche. Continuer tout droit sur le plateau, ainsi qu'au carrefour suivant, et descendre le chemin menant à La Grilletière. La vue se découvre, Coulangeron à gauche, au milieu la chapelle de Chéry et au loin dans le vallon, Escamps.

• Arrivé sur la D111 dans le hameau, tourner à gauche et passer devant le **lavoir** en contrebas, prendre ensuite à droite (direction Coulangeron) et encore à droite (direction Chéry) avant de vous engager sur le 1er chemin à droite...

• Monter ensuite le long des bois et des champs de céréales, avant de continuer sur les bords du plateau. Sur la droite, vous découvrirez Avigneau et plus loin, le hameau de Serein.

• Au croisement suivant, continuer tout droit et avancer entre les champs avant de prendre à gauche en direction de Chéry : remarquer sur votre droite la chapelle de Chéry.

• À l'intersection suivante, prendre à gauche et commencer de descendre avant de bifurquer à droite ; passer dans des sous-bois avant d'atteindre la route menant au hameau.

• Tourner à droite avant de remonter de suite à gauche vers la chapelle. Cependant n'hésitez pas à aller voir le **château de Chéry**, superbe...

• Arrivé au croisement, devant la chapelle, descendre vers la gauche en direction de la Grilletière ; aux 2/3 de la descente, prendre à droite le chemin menant au hameau des Chocats en contrebas.

• Traverser la route et remonter en face la rue du Lavoir qui se prolonge à droite en chemin surplombant la route de Coulangeron.

• Continuer alors à flanc de colline, avant de vous diriger vers un petit bois en laissant un sentier à gauche.

• Traverser ensuite le bois et continuer de descendre jusqu'à arriver en vue de Coulangeron. Tourner à gauche sur la route et rejoindre enfin la place de l'église...

Un peu d'histoire...

La commune de Coulangeron est située au sud-est du département de l'Yonne, à une vingtaine de kilomètres d'Auxerre. La commune est composée du bourg et de cinq hameaux : Grapoule, Crosles-le-Bas, Crosles-le-Haut, Bleigny, les Chocats.

Coulangeron, ancien fief royal, existe depuis le XVIème siècle. Il appartient à Coulanges-la-Vineuse, puis à Merry-Sec.Chéry tient une place importante puisqu'elle devient une commune indépendante après la révolution, créée en 1790. La fusion avec Coulangeron aura lieu en mai 1792 ; à cette époque (1794), Coulangeron est géré par le canton de Ouanne. En 1802, la paroisse de Coulangeron est rattachée à la circonscription ecclésiastique de Coulanges-la-Vineuse et c'est en 1805 que l'on peut dater clairement le rattachement de Coulangeron à son canton. En 1867, Crosles-le-Bas qui faisait partie de la commune d'Escamps est rattaché à Coulangeron. L'église de Coulangeron, en forme de croix latine, date du XIXème siècle. L'horloge et la cloche sont électrifiées en 1998.

*Au nord de la commune, dans un vallon boisé, le **château de Chéry** (se prononce Chéry). Construit entre 1830 et 1840, c'est un ensemble de bâtiments en pierres blanches qui constitue l'un des exemples les plus complets d'un grand domaine d'époque Louis-Philippe avec une longue orangerie et un colombier octogonal. Auparavant il y avait un château féodal qui a aujourd'hui disparu. Vous pouvez découvrir de magnifiques écuries en arc de cercle, puis un vieux pigeonnier.*

*Avec les deux circuits de randonnée, le promeneur pourra admirer un panorama sur la campagne environnante (la colline de Pourrain, la route des Pommiers, le moulin de Migé...), ainsi que les nombreux **lavoirs** dispersés dans les différents hameaux de la commune.*